

OCDE/OECD

*Organisation de Coopération  
et de Développement économiques*

*Organisation for Economic Co-operation  
and Development*



CILSS

*Comité Permanent Inter-Etats  
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*

*Permanent Inter-State Committee  
for Drought Control in the Sahel*

*Club du Sahel - ORSTOM - COBEA*

*Document présenté à la Rencontre sur les interactions  
des politiques agro-alimentaires dans le sous-espace ouest,  
du 27 au 31 mai 1991 à Bamako*

*Echanges d'informations, échanges régionaux  
et sécurité alimentaire*

*Propositions d'un système d'échanges d'informations  
pour le sous-espace "ouest"*



*Diffusion générale  
SAH/D/91/370*

*Avril 1991*



# COBEA

UNIVERSITE PARIS XI  
I.U.T. d'ORSAY  
BP. 127  
91403 ORSAY Cedex  
Tél. (1) 69.41.00.40 p. 387  
Fax. (1) 60.19.33.18

## Centre d'Observation des Economies Africaines

**OBSERVER LES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES AFRICAINES À PARTIR DE DEUX THÈMES DE RECHERCHE :**

**1. LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST :**

*Pour améliorer l'efficacité de l'aide et diffuser des données pour la prise de décision des bailleurs de fonds et des bénéficiaires des financements.*

- *Quels sont les orientations, les flux de financement leurs origines et leurs destinations ?*
- *Quelles sont les stratégies des bailleurs de fonds et des bénéficiaires ?*
- *Dans quel environnement macroéconomique les pays d'Afrique de l'Ouest évoluent-ils ?*

**2. LA CONNAISSANCE DES MARCHÉS CÉRÉALIERS AU SAHEL (RÉSEAU COMAC).**

*Pour renforcer la transparence de l'information des marchés et favoriser le développement des approvisionnements locaux sur des marchés concurrentiels.*

- *Quelle évaluation peut-on faire des Systèmes d'Informations sur les Marchés céréaliers (SIM) mis en place depuis plus de deux ans en Afrique de l'Ouest ?*
- *Comment construire un système d'échange d'informations entre les pays du sous-espace d'Afrique de l'ouest qui favorise l'intégration régionale par le marché et la sécurité alimentaire ?*

**INFORMER LES DÉCIDEURS ET LES CHERCHEURS PAR**

- *un réseau sur l'aide au développement des pays sahéliens,*
- *une banque de données bibliographiques,*
- *une banque de données macroéconomiques.*

**COLLABORER AVEC DES COMPÉTENCES MULTIPLES :**

- \* *Le COBEA travaille en étroite relation avec le CILSS et le Club du Sahel/OCDE.*
- \* *Des collaborations s'établissent avec Michigan State University (Etats-Unis), l'Institut du sahel (Bamako, Mali), INRA-Montpellier et l'ORSTOM (France), ainsi que plusieurs Universités et Centres de Recherche en Afrique de l'Ouest sur des programmes de recherche précis.*

## ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération  
213, rue La Fayette - 75480 PARIS CEDEX 10 - Téléphone (1) 48.03.77.77 Télécx ORSTOM 214627F

### INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'ORSTOM est un établissement public national à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle des Ministères chargés de la Recherche et de la Coopération.

### POUR LE DÉVELOPPEMENT

Il a pour mission de conduire des recherches de base finalisées contribuant au développement des régions de la zone intertropicale, en particulier par l'étude des milieux physiques, biologiques et humains de ces pays et par des recherches expérimentales visant à la maîtrise du développement.

### EN COOPÉRATION

Ces recherches sont conduites en coopération en fonction des choix scientifiques et technologiques définis en accord avec des partenaires français et étrangers. L'ORSTOM contribue également à la formation à la recherche et par la recherche de spécialistes français et étrangers.

### Des champs scientifiques multiples

L'éventail des compétences scientifiques est exceptionnellement vaste : sciences de la terre, sciences de la vie, sciences sociales, sciences de la mer, sciences médicales. Les recherches engagées par l'ORSTOM mettent en scène des disciplines variées : Agronomie, Anthropologie, Biochimie, Biologie fondamentale, Biologie et Physiologie de la production, Botanique, Chimie, Démographie, Ecologie, Economie politique, Epidémiologie des maladies à vecteurs, Géographie, Géologie, Géophysique, Halieutique, Hydrologie, Ichtyologie, Microbiologie, Nutrition, Parasitologie végétale, Pédologie, Physicochimie analytique, Physique, Science des aliments, Sociologie, Techniques de l'expression et de la communication, Traitement des données, Zoologie agricole.

### L'ORSTOM dans le monde

Une quarantaine d'implantations réparties en grands centres spécialisés, missions et antennes : FRANCE MÉTROPOLITAINE (Siège, 3 centres spécialisés et 10 implantations), DOM-TOM (6 implantations), AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN (18 implantations), AMÉRIQUE LATINE (11 implantations), OCÉAN PACIFIQUE ET ASIE (7 implantations).

# Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club réalise de multiples études par appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau : il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit les publications des agences de coopération et organismes internationaux. L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui sert au Club et au CILSS, aussi largement diffusé et accessible (360 références réunies durant 13 années par le Club).



## *Produits et diffusion*

*Rédigés en français ou anglais et traduits dans l'autre langue :*

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions, sont envoyés aux intéressés.
- "Bulletin d'information" quadrimestriel, diffusé à 1500 destinataires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Edition d'ouvrages (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel ; etc.).



## *Diffusion de documents*

Exceptés les dossiers en cours, le Club n'assure pas lui-même la diffusion. Cette fonction a été confiée :

en Europe :

CIRAD/CIDARC  
Service IST - Avenue du Val de Montferrand - BP 5035  
34032 MONTPELLIER CEDEX - Téléphone : (16)67-61-58-00

en Amérique du Nord :

au Centre Sahel - Université Laval (local 0407) - Pavillon Jean-Charles de Koninck - Québec - CANADA GLK7P4 -  
Téléphone : 1(418)656-54-48

en Afrique :

au RESADOC - Institut du Sahel - BP 1530  
Bamako - Mali - Téléphone : (223)22-21-78

En Asie :

Institut de recherche de JICA  
Tokyo  
Japon

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international, sur le Sahel, qui s'appuiera sur les trois pôles géographiques ci-dessus.



## *Consultation des documents*

Dans les centres de diffusion ci-dessus, ainsi qu'à Paris au "Centre de Développement" de l'OCDE (Melle Isabelle Comélie, 94 rue Chardon Lagache, 75016 PARIS - Téléphone : (1) 45-24-84-88) où se trouve le fonds documentaire constitué par le Club depuis 1977.

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club et ce centre pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Logiciel adopté : système MICRO-ISIS développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

### Adresses du Club du Sahel et du CILSS

CLUB du SAHEL - OCDE  
2 rue André Pascal  
75775 - Paris CEDEX 16

Téléphone : (33)1 45.24.82.00  
Télex : F.620160.OCDE Paris  
Téléfax : (33)1 45.24.90.31

CILSS  
B.P. 7049 Ouagadougou  
Burkina Faso

Téléphone : (226)30.67.58  
Téléfax : (226)30.72.47

Les idées exprimées et les faits exposés dans ce compte rendu le sont sous la responsabilité de leur(s) auteur(s) et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS

Philippe BONNEFOND, ORSTOM-Paris

Jean-Jacques GABAS, COBEA-Orsay

# **ECHANGES D'INFORMATIONS, ECHANGES REGIONAUX ET SECURITE ALIMENTAIRE :**

## **proposition d'un système d'échanges d'informations pour le sous-espace ouest**

**I. Introduction**

**II. Les données échangeables**

**III. Les besoins des utilisateurs**

**IV. Les modes de circulation de l'information**

**V. Conclusion**

**VI. Annexes par pays**

**VI.1 Gambie**

**VI.2 Guinée-Bissau**

**VI.3 Mali**

**VI.4 Sénégal**

## I. INTRODUCTION

Le but de cette étude est de favoriser les échanges régionaux pour améliorer la sécurité alimentaire, ceci grâce à un système d'échanges d'informations. Il y a donc à l'origine de ce travail une double hypothèse : d'une part pour améliorer la sécurité alimentaire il faut développer les échanges régionaux (par opposition à un développement soit autarcique soit excentré vers d'autres continents), d'autre part pour développer ces échanges il faut faire circuler l'information entre les pays concernés. Si la première hypothèse est généralement admise, la seconde l'est moins ; pour certains elle reste à prouver et peut même parfois être infirmée. De toute façon l'échange d'informations n'est qu'un des éléments parmi bien d'autres permettant de favoriser les échanges régionaux.

Nous nous situons ici délibérément dans une optique de dynamique et d'intégration régionale des économies africaines du sous-espace ouest à savoir : la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Dans l'état actuel d'avancement de l'étude, la Guinée et la Mauritanie n'ont pas pu encore être étudiées. La présente communication n'a donc été élaborée qu'à partir du cas des quatre autres pays du sous-espace.

L'idée centrale est de mettre en relation les utilisateurs et les producteurs d'informations de différents pays ce qui implique l'interconnexion de la partie des systèmes nationaux d'informations présentant un intérêt régional. Cet objectif est ambitieux dans la mesure où nous avons pu nous apercevoir de la déficience de la circulation de l'information au sein de chaque pays (cloisonnement entre les services, rétention de l'information,...).

Par ailleurs, les échanges d'informations sont difficiles (voir inutiles ?) quand celles-ci sont d'une qualité douteuse. Ceci implique par conséquent de mener parallèlement une politique dynamique d'amélioration des systèmes de données dans tous les pays concernés. Une autre difficulté tient au contexte de politique économique dans les pays du sous-espace : la libéralisation du "marché des céréales" rend son suivi délicat et pas toujours voulu par les autorités politiques et par certains opérateurs économiques.

Nous verrons dans les paragraphes suivants que les informations circulent déjà souvent de manière "informelle" entre les commerçants notamment, entre personnes appartenant à des administrations différentes sur une base non régulière, par l'intermédiaire d'organisations régionales (CILSS/DIAPER) ou encore par l'organisation de rencontres régionales comme celles de l'ECDPM.

Nous aborderons successivement dans cette communication les données échangeables, les besoins des utilisateurs et les modes de circulation de l'information.

## II. LES DONNEES ECHANGEABLES

C'est à partir du diagnostic de fonctionnement du sous-espace ouest mené par l'équipe IRAM-INRA-UNB que nous avons construit une série d'indicateurs qu'il serait utile d'échanger au niveau régional. Le marché régional s'appuie essentiellement sur trois grands "déterminants" : ceux liés à la production, ceux liés au marché et enfin ceux liés aux politiques économiques.

Nous avons recensé seize types d'informations qu'il serait utile d'échanger au niveau régional. Certes, elles n'ont pas toutes le même degré de priorité ni la même fiabilité ou encore disponibilité :

1. Alerte précoce
2. Production végétale
3. Production animale
4. Coûts de production
5. Stocks, approvisionnement
6. Population
7. Consommation humaine, pouvoir d'achat
8. Prix intérieurs
9. Prix internationaux
10. Taux de change
11. Commerce extérieur
12. Commercialisation
13. Transports
14. Transformation
15. Bilan céréalier
16. Politiques

Chacune de ces données est analysée dans les rapports par pays fournis en annexe.

Les systèmes d'alerte précoce sont inégalement développés au sein du sous-espace. Le Mali dispose d'un système étoffé qui fonctionne bien alors que les trois autres pays ne disposent d'aucun système comparable; il y a des informations prévisionnelles sur l'état des récoltes mais il n'existe pas au sens réel du terme de SAP.

Ce sont manifestement les données sur la **production végétale et animale** qui ont bénéficié du plus grand soutien tant des aides extérieures que des administrations nationales. Dans les quatre pays étudiés du sous-espace, les statistiques de production sont suivies tant au niveau national que régional (cf tableau suivant). Malgré tous les efforts entrepris il subsiste encore bien des lacunes dans l'évaluation de la production : différences sensibles entre résultats de recensements agricoles et enquêtes agricoles, sources différentes au sein d'un même pays pour l'évaluation de la production (tant au niveau prévisionnel que définitif),... Notons enfin une dimension qui a toute son importance : les chiffres de production et plus fondamentalement ceux du bilan céréalier sont dans tous les pays soumis, avant publication, au contrôle du pouvoir politique, où les critères scientifiques d'évaluation des récoltes ne sont pas dominants. Actuellement l'échange d'informations au niveau régional dans ce domaine se fait grâce aux

Données :

## PRODUCTION

PAYS	NATURE DE LA DONNÉE	PRODUITS	SOURCE	TYPE	NIVEAU AGRÉGATION	DISPONIBILITÉ	DIFFUSION RÉGIONALE	PÉRIODICITÉ	DIVERS
GAMBIE	superficies production rendements	mil sorgho riz arachides commercial.	PPMU  GPMB	P  P	pour les six régions et national	Rapport annuel suite au NASS	via DIAPER		aide de DIAPER Aide USAID Les données sont approuvées par 'Cabinet Committee on drought relief'
GUINEE- BISSAU	superficies productions rendements	riz maïs mil sorgho fonio	GAPLA	P	pour chacune des régions et national	rapport annuel suite enquête agricole Recense ment FAO en 1990	via DIAPER		aide de DIAPER Les données sont approuvées par le BPSA
MALI	superficies productions rendements	tous les produits	DNA DNSI BCEAO	P P S	cercle, régional, national national	rapport annuel suite enquête agricole rapport éco. mensuel	via DIAPER		aide de DIAPER en 1990/91 existe encore deux données de production
SENEGAL	superficies productions rendements	tous les produits	DISA	P	tous les niveaux	rapport annuel	via DIAPER		aide de DIAPER



rapports annuels du projet DIAPER sur les résultats des campagnes agricoles. Les administrations chargées de la sécurité alimentaire n' échangent actuellement aucune information entre elles.

**Les coûts de production** ne sont pas systématiquement suivis dans les quatre pays. Les projets de développement ont une certaine "idée" de la structure des coûts mais il n'y a pas, à l'exception du Sénégal (à l'ISRA pour les besoins de la recherche) et, dans une moindre mesure depuis la libéralisation, au Mali (à l'IER), de suivi des coûts de production. L'arrêt des politiques dirigistes de fixation des prix au producteur n'incite pas à suivre les coûts de production.

C'est dans le domaine des **stocks des paysans, des commerçants et des organismes publics** que les informations sont les plus sujettes à caution. Il y a dans ce domaine un manque de centralisation de l'information alors que plusieurs acteurs interviennent dans la commercialisation. Concernant l'état d'approvisionnement du marché en céréales c'est là encore une lacune importante mais difficile à combler : les prix sont plus ou moins bien suivis sur les marchés (cf. paragraphes suivants), mais la disponibilité des produits céréaliers sur les marchés n'est pas suivie. On ne connaît ni les quantités échangées sur un marché ni les volumes potentiellement échangeables sur ce marché.

Les données concernant la **population** sont obtenues à partir des recensements (peu fréquents), et des estimations de la population agricole tirées chaque année de l'enquête agricole. Mais les migrations inter-régionales sont mal connues et l'état de la population par région à un moment donné est difficile à estimer. Il s'en suit que le croisement des données "population" et "production" est encore aléatoire pour déterminer les zones excédentaires et déficitaires.

**Les prix intérieurs** tant à la production qu'à la consommation sont diversement suivis selon les pays. Le Mali et le Sénégal ont une grande expérience que ne possèdent pas la Gambie ou encore la Guinée Bissau. Dans ces deux derniers pays il n'y a pas de système d'information sur les marchés (SIM). Le tableau suivant synthétise l'information prix dans chacun des pays : il est frappant de constater au Mali et au Sénégal la multiplicité des sources d'information chacune répondant à une demande plus ou moins ciblée. Toutefois il y a une très forte demande en conseils méthodologiques pour l'établissement de SIM. **Les prix à l'importation** ne font pas l'objet d'un suivi systématique.

Du fait de l'alignement progressif du **taux de change** officiel sur le taux parallèle la collecte de l'information n'est plus devenue une opération difficile. En Guinée-Bissau et en Gambie le change hors système bancaire est "institutionnalisé" et tout acteur économique connaît le taux de change. Observons toutefois que si le taux de change est un déterminant important aux échanges, il semble que dans quelques années la masse de CFA qui circulera hors du système bancaire sera aussi un facteur déterminant.

Le tableau suivant sur le **commerce extérieur** synthétise les sources d'informations. Toutes les personnes rencontrées ont manifesté leur souhait de "voir plus clair" dans les échanges informels entre Gambie-Sénégal, Guinée-Bissau-Sénégal, Guinée-Bissau-Guinée, et Mali-Sénégal. Toutefois, en Gambie et en Guinée-Bissau il semble que cette demande d'information soit davantage celle de ministères ou organismes techniques que de décideurs politiques.



PAYS	NATURE DE LA DONNÉE	Produits	Source	Typ	Niveau agrégation	Disponibilité	Diffusion	Périodicité	Divers
MALI (suite)	Exportations	animaux	DNE	P	national	disponible	oui	rapport annuel	
	Exportations	animaux	OMBEVI	P	national	disponible	oui	rapport annuel	
	Aide alimentaire	tous produits	PAM	P	national	disponible	oui	Interfais	
SENEGAL	Importations	tous produits	Direction Stat./Prév.						
	Exportations		Douanes	P	national	disponible	oui	rapport annuel	logiciel GAINDE
	Importations	riz	CPSP	P	national	disponible	non	base de données	
	Aide alm. PL480	blé							
	Importations	tous produits	PAD	P	national	disponible	oui	états mensuels	ne concerne que les quantités
	Exportations							stat. semestr/annuelles	pas de distinction entre aide et importations comm.
	Importations commer. et aide alimentaire	céréales	CSA	P	national	disponible	non		
	Aide alimentaire	tous produits	FCCAA	P	national	disponible	oui	rapports du FCCAA	coordination assurée par PAM
Aide alimentaire	tous produits	PAM	P	national et par projets.	disponible	oui	rapports PAM		
Importations Exportations	animaux, viandes	Direction de l'Elevage	P	national	disponible	oui	rapport annuel	distinguer commerce et transhumance	

Données :

## PRIX

PAYS	NATURE DE LA DONNÉE	PRODUITS	SOURCE	TYPE	NIVEAU AGRÉGATION	DISPONIBILITÉ	DIFFUSION	PÉRIODICITÉ	DIVERS
GAMBIE	prix nationaux	Maïs, riz entier et brisé. Mil sorgho arachides déc.	PPMU depuis 1990 enquête NASS	P	par marché	base mensuelle		mensuelle hebdomadaire	prix de détail du riz importé prix au producteur marché de collecte Pas d'estim. des quantités échangées.
	prix internationaux	Riz Arachides	MTIE GPMB	P S	national national	pas disponible disponible	non non	annuelle pas systém. Hebdomadaire	La dernière analyse faite par PPMU/1986. "The Public Ledger"
GUINEE - BISSAU	prix nationaux à la consommation	Maïs, riz local et imp., mil, sorgho, blé, manioc.	GAPLA depuis mars 1991	P	BISSAU	en avril 1991	non	mensuelle	L'enquête prix nationale menée en 1990 a été arrêtée.
	prix nationaux à la production	Toutes céréales sauf le riz importé	Secrét. PLAN depuis 08/90	P	marché régional marchés des secteurs	disponible	non	trimestre	projet USAID
	prix internat.	Tous produits	Ministère Commerce	S		disponible	non		base de données existe non exploitée.
MALI	prix nationaux à la consommation et à la production	Toutes céréales	SIM	P	58 marchés	disponible	oui	hebdomadaire bi-mensuel, mens., semes., annuel	
	prix nationaux à la production	mil, riz chèvre	SAP	P	168 arrondiss.	disponible	oui	bulletin SAP mensuel	Les prix SIM (relevés) et SAP (déclarés) sont différents
	prix consommation	principaux produits consommés	DNSI	P	Bamako et certaines capitales régionales	disponible	oui	bulletin prix mensuel	publication tardive

PAYS	NATURE DE LA DONNÉE	PRODUITS	SOURCE	TYPE	NIVEAU AGRÉGATION	DISPONIBILITÉ	DIFFUSION	PÉRIODICITÉ	DIVERS
MALI (suite)	prix production	principaux produits agr.	DNSI-DNA	P	enquête agricole aide DIAPER	disponible	oui	rapport annuel	publication tardive
	prix nationaux consommation	produits alim.	DNAE	P	certaines villes	disponible	oui	bulletin chambre de commerce	Il s'agit de prix courants (différents des prix moyens du SIM).
	prix nationaux à la production	bétail	DNE	P	16 gros marchés	disponible	oui	flash hebdom. rapport annuel	enquêtes réalisées dans le cadre du SAP
	prix nationaux à la production et à la consommation	animaux sur pieds et viandes	OMBEVI	P	20 gros marchés	disponible	oui	communiqué radio TV/hebdom. rapport mensuel/annuel	appui FAO
SENEGAL	prix nationaux à la production et à la consommation	principaux produits végétaux	SIM	P	40 marchés représentatifs (raisonné).	disponible	oui	hebdo/mensuel	
	prix nationaux à la consommation	riz	CPSP	P	marchés à DAKAR	disponible	non	pas de publication	
	prix nationaux à la production et à la consommation	animaux et viandes	Direction de l'Elevage	P	choix raisonné	disponible	oui	hebdo/mensuel	aide DIAPER.
	prix nationaux à la consommation	produits alimentaires	Direction Stat./Prév.	P	Dakar	disponible	oui	bulletin bimest.	relevés quotidiens
	prix internationaux	aviculture	Direction de l'Elevage	P		disponible		hebdo/mensuel	prix CAF DAKAR.
	prix internationaux	tous produits	Services de la Valeur des Douanes Dir. Enquête douanières	P	Dakar	disponible	non	pas de publication	

Données :

## BILAN CEREALIER

PAYS	NATURE DE LA DONNÉE	PRODUITS	SOURCE	TYPE	NIVEAU AGRÉGATION	DISPONIBILITÉ	DIFFUSION	PÉRIODICITÉ	DIVERS
GAMBIE	Bilan prévisionnel et définitif	toutes céréales	PPMU-NDRC	P/S	national	disponible	oui	annuel	diffusion via DIAPER
GUINEE - BISSAU	Bilan ex-post	toutes céréales	BPSA-CISA	S	national, pas rég.	disponible	restreinte	rapport annuel	diffusion via DIAPER
MALI	Bilan prévisionnel	toutes céréales	CNAUR	S	national et non rég.	disponible	oui	rapport de campagne en novembre	
	Bilan ex-post	toutes céréales	CNAUR	S	national et non régional	disponible	oui	rapport ex-post en avril	diffusé au plan régional par DIAPER
SENEGAL	Bilan ex-post	toutes céréales	Comité de suivi sécurité alimentaire	S	national, pas régional	disponible	oui	Rapport annuel Direction de l'Agriculture	Comité présidé par la Direction de l'agriculture diffusion via DIAPER

### III. LES BESOINS DES UTILISATEURS

Dans un pays donné les utilisateurs actuels ou potentiels des données concernant les pays voisins sont les opérateurs économiques et les décideurs. Il est possible de les regrouper en six catégories :

- les producteurs (groupements de producteurs, banques de céréales, ...)
- les commerçants (y compris les Chambres de Commerce,...)
- les administrations chargées de la sécurité alimentaire (offices céréaliers, institutions élaborant les politiques, caisses de stabilisation,...)
- les administrations économiques et statistiques (services statistiques, services techniques,...)
- les autres administrations publiques
- les bailleurs de fonds.

Ces différents types d'utilisateurs (qui sont souvent également producteurs de données) ont exprimé au cours de nos entretiens un certain nombre de besoins d'information soit pour eux-mêmes, soit pour d'autres utilisateurs. Pour chacun des pays visités ces besoins ont été indiqués dans le tableau ci-joint pour chaque catégorie d'utilisateurs.

Au vu de ce tableau il apparaît un certain nombre de besoins prioritaires d'informations sur les pays voisins que l'on peut classer ainsi par ordre décroissant d'importance :

- **Prix**
- **stocks** } disponibilités (quantités)
- **flux** (localisation, qualités, variétés)
- **production** : alerte précoce, prévision des récoltes
- **règlementation** : formalités, conditions commerciales, interétatiques de paiement, opérateurs économiques, accords
- **transport** : conditions, coûts, état des pistes
- **importations, exportations, réexportations, aide alimentaire**
- **bilan alimentaire et/ou céréalier**
- **méthodologies** : expériences, contacts

### Besoins d'informations/Type d'utilisateurs/pays

Types d'utilisateurs/Pays	MALI	SENEGAL	GAMBIE	GUINEE-BISSAU
Producteurs	- Prix	- Prix	- Prix - Intrants (prix, disponibilités) - Crédit (coût)	- Prix
Commerçants	- Prix - Quantités - Stocks - Qualité - Variété	- Besoins - Localisation - Mode de paiement - Etat des pistes	- Prix - Production - Quantités - Transports - Stocks - Accords - Qualité - Formalités - Zones excédentaires, déficitaires	- Prix (différentiel) - Disponibilité - Réglementation douanière - Transport (coût, état)
Administrations chargées de la sécurité alimentaire	- Prix - Opérateurs économiques - Situation alimentaire - Stocks	- Prix - Disponibilité - Alerte précoce - Importations - Production - Exportations - Conditions - Méthodologie - Réglementation	- Expériences - Méthodologie - Prix (production et consommation) - Bilan alimentaire	- Méthodologie
Administrations économiques et statistiques	- Prévion de récolte - Alerte (déficit, excédent) - Production - Importations, exportations	- Prix - Production détaillée - Stocks - Intrants (consommation)		
Autres administrations publiques		- Localisation des excédents disponibles	- Prix (production et consommation) - Bilan alimentaire - Transport (coût) - Informations/filière	- Prix (production et consommation) - Production - Réexportation - Réglementation - Contacts
Bailleurs de fonds	- Production - Aide alimentaire - Stocks - Bilan céréalier	- Prix - Stocks - Consommation - Bilans céréaliers - Flux (origine, destination) - Aide alimentaire - Disponibilités - Prévisions de récolte - Production	- Importations - Réexportation (destination) - Bilan alimentaire	



- zones excédentaires et déficitaires, situation alimentaire, besoins
- intrants (prix et disponibilité accès au crédit)
- consommation céréalière humaine
- informations par filière (arachide, céréales)

Il convient de souligner qu'il y a une demande très importante pour mieux connaître la situation en matière de prix (consommation, production) et de quantités (flux et stocks) dans les pays voisins.

Les besoins d'informations (fiables, opportunes, centralisées, élaborées et disponibles au bon moment) exprimés sont beaucoup plus du domaine du conjoncturel que du structurel. Il s'agit d'obtenir rapidement les données nécessaires (précises, détaillées et désagrégées) à la prise de décision.

Si l'on rapproche les besoins d'information exprimés des différents champs de données tels qu'ils ont été présentés ci-dessus, il apparaît qu'il faut mettre l'accent par ordre décroissant d'importance, sur :

- les prix intérieurs,
- les stocks et l'approvisionnement
- la production végétale et l'alerte précoce,
- les politiques et la réglementation,
- les transports et la commercialisation,
- le commerce extérieur,
- le bilan céréalier.

Il peut paraître surprenant de voir le bilan céréalier comme un des besoins d'information les moins importants. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que celui-ci est déjà diffusé par le projet DIAPER, mais plus fondamentalement par le fait que le bilan ne constitue pas actuellement au niveau des échanges régionaux un véritable outil de prise de décision et ce pour plusieurs raisons : vision statique de la situation alimentaire, cumul des incertitudes sur les différents postes, absence de bilans désagrégés au niveau de chaque pays,...

#### IV. LES MODES DE CIRCULATION DE L'INFORMATION

Pour autant qu'on en admet l'importance on se doit de constater un déficit certain de circulation de l'information entre les pays de la sous-région, même si certains échanges existent déjà. Améliorer ou créer ces flux d'informations au niveau régional implique nécessairement (préalablement ?) de le faire aussi au niveau national où le même type de besoin existe.

Nous avons indiqué dans la partie précédente quelles données il convenait prioritairement de faire circuler. Il s'agit maintenant de voir de quelle manière il est possible de mettre en oeuvre concrètement cet échange d'informations (types de médias et organisation des échanges).

On trouvera dans un premier tableau la périodicité qui nous semble souhaitable d'adopter pour la diffusion de l'information au niveau régional selon le champ de données et le type d'utilisateurs. Selon les cas, cinq périodicités peuvent être envisagées : hebdomadaire, mensuel, trimestriel, semestriel, ou annuel. Lorsque rien n'est indiqué cela signifie que le type d'utilisateurs n'est pas directement concerné par les données de certains champs.

A partir de là, un second tableau a été élaboré qui indique au croisement de la donnée et de l'utilisateur le média de support et de transfert de l'information que l'on peut envisager, à savoir : radio, journal, fax, telex, modem, bulletin ou rapport.

Dans ces deux tableaux les champs de données qu'il convient de privilégier (cf. partie précédente) ont été indiqués en gras. Si l'on veut également faire un choix parmi les types d'utilisateurs on peut considérer que les "autres administrations publiques" ne constituent pas dans un premier temps un utilisateur prioritaire ; cette colonne ne comporte donc pas d'inscription en gras.

On peut imaginer deux types de circulation de l'information : soit un système centralisé où un organisme national collecte l'information disponible et la répercute sur l'étranger, soit un système éclaté où chaque institution est chargée elle-même de diffuser auprès des utilisateurs étrangers les données qu'elle produit. Notre préférence va plutôt vers cette seconde solution qui nous paraît plus souple et plus rapide mais cela nécessitera certainement l'existence d'un "aiguillon" national chargé de relancer sans cesse le processus d'échange.

Dans le cadre de cette dernière hypothèse nous avons indiqué dans le tableau ci-joint les liaisons qu'il convenait de favoriser entre producteurs d'un même type de données dans les différents pays. Mais ce tableau permet également aux utilisateurs de savoir à qui s'adresser dans chaque pays pour obtenir les données qu'ils recherchent.

Pour diffuser les informations comme nous le proposons, différents supports lorsqu'ils sont nécessaires, peuvent être envisagés. Nous pensons d'une part qu'il est préférable de ne pas concentrer les supports d'échange d'informations, d'autre part qu'il faut privilégier les supports déjà existant plutôt que d'en créer de nouveaux. Ceci étant, les suggestions suivantes nous ont été faites par nos interlocuteurs :

**Les liaisons à favoriser entre producteurs de données Institutions/données produites/pays**

Données/Pays	MALI		SENEGAL		GAMBIE		GUINEE-BISSAU	
1 Alerte précoce	SAP FEWS		(SAP), USAID SAR/FAO, Météonat	DAP, P.V., CSA CSC, CSICA				
2 Production végétale	DNSI-DNA BCEAO		DISA BCEAO		PPMU Cab. Comm. on Dr. R.		GAPLA-MDR BPSA-CISA (Secrétariat Plan)	
3 Production animale	DNE, OMBEVI CILSS		Dir. de l'Elevage, SERAS CILSS		Dir. de l'Elevage CILSS	PPMU	CILSS	GAPLA-MDR
4 Coûts de production	IER CILSS (84/85)		ISRA CILSS (84/85)		CILSS (84/85) - PPMU (-> 86)			
5 Stocks, approvisionnement	DNSI-DNA OPAM, DNAE CNAUR	PRMC	DISA CSA CPSP	Dir. du Com.	PPMU		GAPLA BPSA	
6 Population	DNSI, ONE		Dir. de la Statistique		PPMU			
7 Consommation, pouvoir d'achat	DNSI, DNSI-DNA IER, DNE		Dir. de la Stat. Dir. de l'Elevage	CSA			GAPLA-MDR	M. Santé
8 Prix intérieurs	SIM, SAP DNSI, DNSI-DNA	DNAE, DNE OMBEVI	SIM Dir. de la Stat	CPSP Dir. de l'Elevage	Centr. Stat. D. PPMU		Dir. Stat Agr. Secrétariat Plan GAPLA-MDR	
9 Prix internationaux	SGS, M.T., (GTZ)		M.T., (GTZ), Douanes		MTIE	PPMU, GPMB		M. du Com.
10 Taux de change	BCEAO Chambre de compensation de l'A. O. FMI		BCEAO CCAO FMI	Doaunes	Banque Centrale CCAO, Ch. Com. et Ind. FMI		Banque Centrale CCAO FMI	
11 Commerce extérieur	DNSI-Douanes DNAE BCEAO SGS.	DNE, OMBEVI BAD	Douanes - Dir. de la Stat. CPSP, CSA, FOCCA	M. du Comm. Dir. de l'Elevage PAM, CC, CCI, BAD PAD		MTIE GPMB GCU PAM	BPSA	M. du Com. Banque Centrale AdP
12 Commercialisation	OSRP. OPAM DNE		CSA Dir. de la Stat	Ch. de Com.		GPMB GCU	M. du Com. Dir. Com. int. Dir. Stat. Agr. (Plan)	
13 Transport	RCFM, ONT, DNSI				Ch. de Com.			
14 Transformation	Meunier		ITA, GMD, M. Sentenac					
15 Bilan alimentaire	CNAUR		C.S.S.A ORANA		PPMU Cab. Com. on Dr. R.		BPSA-CISA	
16 Politiques	PRMC, COC OSRP, DNAE	OPAM, CNAUR CESA	CPSP	CSA	PPMU M TIE		Sv. du Bg (MEF) M. du Com.	Banque Centrale - Sv. Etudes

MEDIAS ENVISAGEABLES POUR DIFFUSER L'INFORMATION

DONNEES	PRODUCTEURS	COMMERCANTS	ADM. SEC. ALIMENTAIRE	ADM. ÉCO ET STAT.	AUTRES ADM. PUBLIQUES	BAILLEURS DE FONDS
ALERTE PRECOCE	radio, journal	radio, journal	fax, bulletin	bulletin	rapport	fax, bulletin
PRODUCTION VEG.	radio, journal	bulletin	rapport	rapport	rapport	rapport
PRODUCTION AN.	radio, journal	bulletin	rapport	rapport	rapport	rapport
COUTS DE PRODUC.			rapport	rapport		rapport
STOCKS,APPROV.		bulletin	bulletin	bulletin	rapport	bulletin
POPULATION			rapport	rapport	rapport	rapport
CONSOMMATION,PV ACHAT		bulletin	bulletin	bulletin	rapport	bulletin
PRIX INTERIEURS	radio	radio, journal	fax, telex, modem	fax, telex, modem	bulletin	fax, telex, modem
PRIX INTERNATIONAUX	radio, journal	radio, journal	fax, telex, modem	fax, telex, modem	bulletin	fax, telex, modem
TAUX DE CHANGE		journal	fax, telex, modem	fax, telex, modem	bulletin	fax, telex, modem
COMMERCE EXTERIEUR	journal	bulletin	bulletin	bulletin	bulletin	bulletin
COMMERCIALISATION	journal	bulletin	bulletin	bulletin	rapport	bulletin
TRANSPORTS	journal	bulletin	bulletin	rapport	rapport	bulletin
TRANSFORMATION		bulletin	rapport			rapport
BILAN CEREALIER	radio, journal	bulletin	bulletin	bulletin	bulletin	bulletin
POLITIQUES, REGLEMENTATIONS	radio, journal	bulletin	bulletin	bulletin	rapport	bulletin

PÉRIODICITÉ SOUHAITABLE DE DIFFUSION DE L'INFORMATION AU NIVEAU RÉGIONAL

DONNEES	PRODUCTEURS	COMMERCANTS	ADM. SEC. ALIMENTAIRE	ADM. ÉCO ET STAT.	AUTRES ADM. PUBLIQUES	BAILLEURS DE FONDS
ALERTE PRECOCE	annuelle	mensuelle	mensuelle	trimestrielle	annuelle	mensuelle
PRODUCTION VEGETALE	annuelle	annuelle	annuelle	annuelle	annuelle	annuelle
PRODUCTION ANIMALE	annuelle	annuelle	annuelle	annuelle	annuelle	annuel
COUTS DE PRODUC.			annuelle	annuelle		annuelle
STOCKS, APPROV.		hebdomadaire	hebdomadaire	mensuelle	annuelle	hebdomadaire
POPULATION			annuelle	annuelle	annuelle	annuelle
CONSOMMATION,PV ACHAT		trimestrielle	mensuelle	trimestrielle	annuelle	mensuelle
PRIX INTERIEURS	mensuelle	hebdomadaire	hebdomadaire	hebdomadaire	mensuelle	hebdomadaire
PRIX INTERNATIONAUX	trimestrielle	hebdomadaire	hebdomadaire	hebdomadaire	trimestrielle	hebdomadaire
TAUX DE CHANGE		hebdomadaire	hebdomadaire	hebdomadaire	trimestrielle	hebdomadaire
COMMERCE EXTERIEUR	trimestrielle	trimestrielle	mensuelle	mensuelle	trimestrielle	mensuelle
COMMERCIALISATION	trimestrielle	mensuelle	mensuelle	mensuelle	annuelle	mensuelle
TRANSPORTS	annuelle	mensuelle	mensuelle	annuelle	annuelle	trimestrielle
TRANSFORMATION		annuelle	annuelle			annuelle
BILAN CEREALIER	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle
POLITIQUES, REGLEMENTATIONS	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle	annuelle	semestrielle

- radio et télévision : radiodiffuser les communiqués nationaux des pays voisins (mais problème de langue ?),
- utiliser les bulletins des Chambres de Commerce,
- passer par l'association des Chambres de Commerce de l'Afrique de l'Ouest (zone CDEAO),
- utiliser le canal des SIM (prix, quantité, qualité, variété,...), le logiciel EMA et la transmission par modem,
- créer un réseau opérationnel,
- favoriser les réunions et les rencontres entre utilisateurs et producteurs de données,
- créer des cellules d'information commerciale,
- créer un système d'information régional avec un bulletin économique régional,
- utiliser le circuit des réseaux informels (commerçants),
- utiliser le CILSS et ses bulletins,
- utiliser la cellule CINERGIE auprès de la BAD à Abidjan (information réciproque sahel-pays côtiers),
- passer par les bailleurs de fonds et le Club du Sahel,
- utiliser la FAO et ses moyens de diffusion (risque d'un système trop éloigné des pays sahéliens),

Face aux demandeurs actuels ou potentiels d'informations l'important est de faire une première offre et ensuite d'en discuter pour mettre progressivement au point différents modes de diffusion des données disponibles puis à créer.



## V. CONCLUSION

Au terme de cette communication, il nous semble que pour "rendre le marché régional transparent et accroître les échanges céréaliers" quelques axes prioritaires se dessinent :

- il est nécessaire dans un premier temps de se focaliser sur l'amélioration de la collecte de quelques données, en particulier les prix et les quantités disponibles sur les marchés ;

- l'information à construire doit être synthétique et conjoncturelle plutôt que sous forme de volumineux rapports rétrospectifs ;

- les échanges d'informations se feront davantage sous une forme éclatée entre acteurs économiques de même nature. L'échange d'information via une instance régionale voir nationale risque d'allonger les délais de transmission. Toutefois il n'y aura transmission d'informations que s'il y a véritablement échanges, c'est-à-dire que ceux qui fournissent de l'information en reçoivent également. Cela devrait poser d'autant moins de problèmes que les producteurs et les utilisateurs de données sont souvent les mêmes institutions. Cette circulation de l'information entre acteurs économiques ou institutions ne se fera pas nécessairement d'elle-même. Il faudra trouver un moyen au niveau de chaque pays pour stimuler les échanges d'informations.

- la circulation de l'information tant au plan national que bilatéral et régional nécessite une totale transparence de celle-ci. Cette transparence peut-être favorisée par la tendance actuelle à davantage de démocratie.

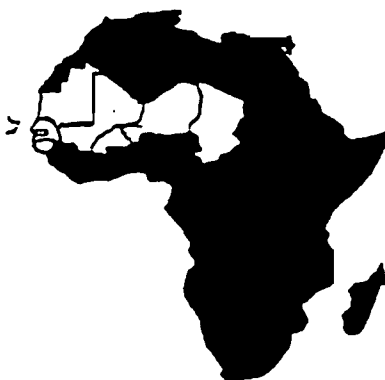
- la coordination des différentes sources d'informations est indispensable pour éclairer les utilisateurs.

- la pérennisation et l'harmonisation des méthodes nécessite un effort de formation des personnels locaux plutôt que l'envoi d'une assistance technique qui se substitue encore trop fréquemment aux cadres locaux.

OCDE/OECD

*Organisation de Coopération  
et de Développement économiques*

*Organisation for Economic Co-operation  
and Development*



CILSS

*Comité Permanent Inter-Etats  
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*

*Permanent Inter-State Committee  
for Drought Control in the Sahel*

*Club du Sahel - ORSTOM - COBEA*

*Document présenté à la Rencontre sur les interactions  
des politiques agro-alimentaires dans le sous-espace ouest,  
du 27 au 31 mai 1991 à Bamako*

*Echanges d'informations, échanges régionaux  
et sécurité alimentaire*

*Propositions d'un système d'échanges d'informations  
pour le sous-espace "ouest"*

*Annexes par pays*

*(Gambie, Guinée Bissau, Mali)*



*Diffusion limitée  
SAH/D/91/371*

*Avril 1991*





# COBEA

UNIVERSITE PARIS XI

I.U.T. d'ORSAY

BP. 127

91403 ORSAY Cedex

Tél. (1) 69.41.00.40 p. 387

Fax. (1) 60.19.33.18

## Centre d'Observation des Economies Africaines

**OBSERVER LES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES AFRICAINES À PARTIR DE DEUX THÈMES DE RECHERCHE :**

### 1. LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST :

*Pour améliorer l'efficacité de l'aide et diffuser des données pour la prise de décision des bailleurs de fonds et des bénéficiaires des financements.*

- *Quels sont les orientations, les flux de financement leurs origines et leurs destinations ?*
- *Quelles sont les stratégies des bailleurs de fonds et des bénéficiaires ?*
- *Dans quel environnement macroéconomique les pays d'Afrique de l'Ouest évoluent-ils ?*

### 2. LA CONNAISSANCE DES MARCHÉS CÉRÉALIERS AU SAHEL (RÉSEAU COMAC).

*Pour renforcer la transparence de l'information des marchés et favoriser le développement des approvisionnements locaux sur des marchés concurrentiels.*

- *Quelle évaluation peut-on faire des Systèmes d'Informations sur les Marchés céréalières (SIM) mis en place depuis plus de deux ans en Afrique de l'Ouest ?*
- *Comment construire un système d'échange d'informations entre les pays du sous-espace d'Afrique de l'ouest qui favorise l'intégration régionale par le marché et la sécurité alimentaire ?*

### INFORMER LES DÉCIDEURS ET LES CHERCHEURS PAR

- *un réseau sur l'aide au développement des pays sahéliens,*
- *une banque de données bibliographiques,*
- *une banque de données macroéconomiques.*

### COLLABORER AVEC DES COMPÉTENCES MULTIPLES :

- \* *Le COBEA travaille en étroite relation avec le CILSS et le Club du Sahel/OCDE.*
- \* *Des collaborations s'établissent avec Michigan State University (Etats-Unis), l'Institut du sahel (Bamako, Mali), INRA-Montpellier et l'ORSTOM (France), ainsi que plusieurs Universités et Centres de Recherche en Afrique de l'Ouest sur des programmes de recherche précis.*

## ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

213, rue La Fayette - 75480 PARIS CEDEX 10 - Téléphone (1) 48.03.77.77 Téléc. ORSTOM 214627F

### INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'ORSTOM est un établissement public national à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle des Ministères chargés de la Recherche et de la Coopération.

### POUR LE DÉVELOPPEMENT

Il a pour mission de conduire des recherches de base finalisées contribuant au développement des régions de la zone intertropicale, en particulier par l'étude des milieux physiques, biologiques et humains de ces pays et par des recherches expérimentales visant à la maîtrise du développement.

### EN COOPÉRATION

Ces recherches sont conduites en coopération en fonction des choix scientifiques et technologiques définis en accord avec des partenaires français et étrangers. L'ORSTOM contribue également à la formation à la recherche et par la recherche de spécialistes français et étrangers.

### Des champs scientifiques multiples

L'éventail des compétences scientifiques est exceptionnellement vaste : sciences de la terre, sciences de la vie, sciences sociales, sciences de la mer, sciences médicales. Les recherches engagées par l'ORSTOM mettent en scène des disciplines variées : Agronomie, Anthropologie, Biochimie, Biologie fondamentale, Biologie et Physiologie de la production, Botanique, Chimie, Démographie, Ecologie, Economie politique, Epidémiologie des maladies à vecteurs, Géographie, Géologie, Géophysique, Halieutique, Hydrologie, Ichtyologie, Microbiologie, Nutrition, Parasitologie végétale, Pédologie, Physicochimie analytique, Physique, Science des aliments, Sociologie, Techniques de l'expression et de la communication, Traitement des données, Zoologie agricole.

### L'ORSTOM dans le monde

Une quarantaine d'implantations réparties en grands centres spécialisés, missions et antennes : FRANCE MÉTROPOLITAINE (Siège, 3 centres spécialisés et 10 implantations), DOM-TOM (6 implantations), AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN (18 implantations), AMÉRIQUE LATINE (11 implantations), OCÉAN PACIFIQUE ET ASIE (7 implantations).

# Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club réalise de multiples études par appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau : il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit les publications des agences de coopération et organismes internationaux. L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui sert au Club et au CILSS, aussi largement diffusé et accessible (360 références réunies durant 13 années par le Club).



## *Produits et diffusion*

*Rédigés en français ou anglais et traduits dans l'autre langue :*

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions, sont envoyés aux intéressés.
- "Bulletin d'information" quadrimestriel, diffusé à 1500 destinataires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Edition d'ouvrages (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel ; etc.).



## *Diffusion de documents*

Exceptés les dossiers en cours, le Club n'assure pas lui-même la diffusion. Cette fonction a été confiée :

en Europe :

CIRAD/CIDARC  
Service IST - Avenue du Val de Montferrand - BP 5035  
34032 MONTPELLIER CEDEX - Téléphone : (16)67-61-58-00

en Amérique du Nord :

au Centre Sahel - Université Laval (local 0407) - Pavillon Jean-Charles de Koninck - Quebec - CANADA GLK7P4 -  
Téléphone : 1(418)656-54-48

en Afrique :

au RESADOC - Institut du Sahel - BP 1530  
Bamako - Mali - Téléphone : (223)22-21-78

En Asie :

Institut de recherche de JICA  
Tokyo  
Japon

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international, sur le Sahel, qui s'appuiera sur les trois pôles géographiques ci-dessus.



## *Consultation des documents*

Dans les centres de diffusion ci-dessus, ainsi qu'à Paris au "Centre de Développement" de l'OCDE (Melle Isabelle Coméris, 94 rue Chardon Lagache, 75016 PARIS - Téléphone : (1) 45-24-84-88) où se trouve le fonds documentaire constitué par le Club depuis 1977.

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club et ce centre pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Logiciel adopté : système MICRO-ISIS développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

### Adresses du Club du Sahel et du CILSS

CLUB du SAHEL - OCDE  
2 rue André Pascal  
75775 - Paris CEDEX 16

Téléphone : (33)1 45.24.82.00  
Télex : F.620160.OCDE Paris  
Téléfax : (33)1 45.24.90.31

CILSS  
B.P. 7049 Ouagadougou  
Burkina Faso

Téléphone : (226)30.67.58  
Téléfax : (226)30.72.47

Les idées exprimées et les faits exposés dans ce compte rendu le sont sous la responsabilité de leur(s) auteur(s) et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS

Philippe BONNEFOND, ORSTOM-Paris

Jean-Jacques GABAS, COBEA-Orsay

## **ECHANGES D'INFORMATIONS, ECHANGES REGIONAUX ET SECURITE ALIMENTAIRE**

### **LA GAMBIE**

Jean-Jacques GABAS, COBEA-Orsay

#### **I. Contexte économique**

La Gambie est une petite enclave au sein du Sénégal qui cherche à exister comme pays à part entière en s'imposant commercialement vis-à-vis de ces voisins par sa politique économique relativement singulière.

Le maître mot est libéralisation, tant au niveau de la fixation des prix que de la commercialisation. La tendance actuelle est à l'ouverture au marché mondial. Peu importe ensuite où se dirigent les produits importés, s'ils sont consommés dans le pays ou bien ré-exportés. Le commerce avec le marché international semble avoir deux fonctions importantes : une fonction économique qui consiste pour l'Etat à percevoir des droits de douanes, et une fonction politique qui consiste pour l'Etat à assoir son pouvoir sur les commerçants. Le volume du commerce de ré-exportation est bien sûr mal connu, difficile à cerner selon les responsables. Toutefois, la direction du commerce extérieur, au sein du MTIE (cf. paragraphes suivants) estime que ce commerce représente environ 537 millions de dalasis en 1989/90, dont une large part a été en destination du Sénégal. Au taux de change actuel de 150 dalasis pour 5000 FCFA, le Sénégal absorbe environ 17 milliards de FCFA de produits divers en provenance de la Gambie.

Tout ce commerce de ré-exportation se fait par des commerçants privés, hors du système bancaire. On trouve fréquemment les mêmes commerçants de part et d'autre de la frontière. Les flux dominants vont de la Gambie vers le Sénégal ; mais ces flux peuvent s'inverser pour certains produits et certaines années si le différentiel de prix entre les deux pays s'inverse. Les échanges devises-dalasis se font n'importe où dans la rue ; les devises sont dans des sacs de sports, sans que les échangistes ne soient inquiétés par les autorités. Les échangistes sont de petits employés de grands commerçants. Il reste au système bancaire à collecter les taxes à l'importation, drainer l'aide extérieure, payer une partie du service de la dette extérieure et gérer le budget de l'Etat.

Quelques ordres de grandeurs méritent d'être rapprochés (année 1989/90), afin de montrer le poids de l'activité commerciale dans l'activité économique générale et vis-à-vis de l'appareil d'Etat :

1. Total des recettes de l'Etat :	514,8 millions dalasis		
2. (dont recettes sur les importations) :	248	"	"
3. Total des dépenses de l'Etat :	654	"	"
4. Total des ré-exportations :	536	"	"
5. Produit Intérieur Brut :	1879	"	"

Quelques ratios peuvent être construits :  $2/1 = 48\%$

$1/3 = 79\%$

$4/3 = 82\%$

$4/5 = 28,5\%$

La structure du PIB montre que le secteur agricole contribue à hauteur de 30%, le secteur des biens manufacturés et de la construction à hauteur de 14%, et l'ensemble du secteur des services (hotellerie, commerce, administration publique, transports) à hauteur de 56%. La Gambie s'oriente assez clairement vers une économie commerciale.

Si la contribution de l'agriculture au PIB est relativement faible, ce secteur emploie 75% de la population active et garantit les moyens d'existence à plus de 80% de la population ; c'est dire l'inégalité dans la répartition du PIB.

N'y-a-t-il pas à un terme plus ou moins rapproché risque de déconnection entre la sphère de la production et la sphère des échanges ?

Qu'en est-il de la "production" agricole ? Elle est en grande partie dépendante des recettes tirées des ventes d'arachides. En cas de mauvaise récolte, le pouvoir d'achat des paysans se trouve fortement atteint. Les rendements d'arachides varient d'une année à l'autre en fonction de la pluviométrie mais aussi en fonction du degré d'intensification. La dernière campagne indique une baisse des rendements due notamment à une faible utilisation des engrais ceux-ci ayant été vendus au Sénégal, où les prix de vente sont nettement plus rémunérateurs qu'en Gambie (la libéralisation touche aussi le commerce des intrants). Les autres cultures telles que le riz ou les céréales secondaires sont surtout auto-consommées. Les échanges sont rares et se font essentiellement lorsque les revenus tirés de l'arachide ont été insuffisants. Dans ce contexte, la mise en marché des céréales dépend des récoltes en arachides. Ceci est confirmé par le fait que les besoins en trésorerie sont importants actuellement, selon les estimations du GCU, moins de 60% des crédits seront recouverts. Les paysans vont être obligés de vendre une partie de leur récolte, souvent "à perte" pour obtenir des ressources financières.

## **image de la production en Gambie**

**RIZ** : 40 000 tonnes les bonnes années, 20 000 tonnes les mauvaises années (6 500 tonnes en irrigué). Environ, **100 000 tonnes importées chaque année**

**MIL** : 46 000 tonnes la dernière campagne 1990/91

**MAIS** : 14 000 tonnes la dernière campagne 1990/91, céréale en forte croissance, beaucoup d'avantages ; exportation, maturité rapide, productivité supérieure aux autres céréales.

**SORGHO** : 8 000 tonnes en 1990/91, céréale en déclin

Dans ce contexte rapidement rappelé, quel statut pour l'information sur les variables de la sécurité alimentaire ? Cette libéralisation de l'économie s'accompagne-t-elle d'une meilleure information des acteurs ? Ceux-ci peuvent-ils prendre leurs décisions avec un maximum d'informations quantitatives, qualitatives, nationales et régionales ? Echanger l'information entre les différents acteurs des pays qui composent le sous-espace ouest, et plus particulièrement entre le Sénégal et la Gambie, qui en ressent le besoin ?

## **II. Production et consommation**

D'une façon générale pour plusieurs indicateurs agricoles nous avons depuis le 04 avril 1991 les résultats de l'enquête agricole (financée en partie par le projet DIAPER). Les résultats sont condensés dans "Statistical Yearbook of Gambian Agriculture : 1990- National Agricultural sample survey (NASS)" Department of Planning Ministry of Agriculture Banjul, Gambia. Cette dernière publication est importante dans la mesure où elle donne les premiers résultats de méthodes qui seront utilisées dans les années à venir. Lorsque les indicateurs que nous présenterons proviendront de cette enquête nous indiquerons seulement la source : NASS.

### **II.1 Production végétale**

Produits suivis : Mil, Sorgho, Maïs, riz de bas-fonds et riz irrigué, et arachides.

Publication des données pour prévision des récoltes (avec l'appui du projet DIAPER), et superficies semées et récoltées (cf. NASS). Ces données sont ensuite présentées à la vice présidence au "Cabinet Committee on drought relief" qui regroupe les ministères de l'Agriculture, des Finances et Water resources. Ces premières informations sont fondamentales dans la mesure où elles déterminent en grande partie l'état du bilan alimentaire, donc les demandes d'aide alimentaire. Notons que cette année une discussion s'est engagée entre le

PPMU qui élabore les données provisoires et le Cabinet Commettee (cf. paragraphes suivants sur les bilans alimentaires).

Pour chacun de ces produits, les informations concernent les surfaces cultivées, récoltées, les rendements et la production. Le niveau de désagrégation (cf. annexe 1) est le suivant :

Western  
North Bank  
Lower River  
Mid North  
Mid South  
Upper River

Ces informations sont stockées sur une base de données au PPMU (cf. annexe 2 pour liste et coordonnées des contacts), appui technique de l'Université de Wisconsin (financement USAID).

La production disponible est obtenue en retranchant 15% à la production brute.

La production commercialisée d'arachides est fournie par le Gambia Produce Marketing Board, et le Gambia Cooperative Union (cf. référence annexe 2). C'est une source primaire.

## **II.2 Production animale**

Données fournies par l'enquête NASS. Selon le même niveau de désagrégation régional que pour les céréales, les effectifs suivis sont :

- Chevaux
- ânes
- taureaux
- vaches
- moutons
- chèvres.

## **II.3 Coûts de production**

Actuellement, pas de suivi systématique des coûts de production selon une méthodologie unique. Certes, il existe des données dans quelques projets de développement, mais aucune structure ne mène une analyse systématique de ces coûts. La seule analyse menée par le PPMU (cf annexe 3) fournit des informations jusqu'en 1986. On y trouve deux types d'informations :

- structure du prix du riz importé en Gambie
- structure du prix du riz produit localement

Il s'en suit que l'analyse des marges de commercialisation ou plus généralement de la compétitivité du riz local vis-à-vis du riz importé est difficile à mener faute de collecte systématique.

#### **II.4 Stocks**

Des estimations sur les stocks de céréales et d'arachides détenus par les paysans au 31 août 1990 sont tirées de l'enquête NASS. Les informations existent selon les régions et les produits cités (cf. annexe 4).

#### **II.5 Population**

Population totale estimée en 1990 à 880 000 habitants, dont environ 180 000 urbains. Les enquêtes NASS fournissent des données de populations agricoles par région, par âge et sexe. Pas d'estimation des migrations.

#### **II.6 Consommation**

Le niveau de consommation en céréales retenu pour établir les bilans alimentaires est de 165 kg par personne et par an. Pas d'enquête récente permettant de fournir une autre estimation.

### **III. Le marché**

#### **III.1 Prix nationaux**

Suivi des prix existe depuis 1990. Système mis en place par le PPMU à la fois pour la conception la réalisation et la compilation des informations dans une base de données.

Produits suivis : Maïs, riz entier et riz brisé, Sorgho, mil et arachides décortiquées.

Pour chacun de ces produits, deux types de prix suivis sur des périodes différentes :

- **Prix de détails** suivis sur une base mensuelle : pour le riz il s'agit essentiellement du riz importé du fait que le riz local est peu commercialisé,
- **Prix payés au producteur** sur des marchés de collecte, suivis sur une base hebdomadaire: pour le riz il s'agit du riz local.

Les informations sont disponibles par marché, par mois, par produit et par type de transaction. Seuls les prix sont collectés. **Aucune estimation des quantités qui transigent sur le marché.** Une collaboration avec le CSA au Sénégal serait souhaitée sur un plan méthodologique.

Il est prévu dans les mois qui viennent une enquête sur les marchés frontaliers financée par l'USAID.



**Prix du riz à la consommation en 1990 en Gambie : 3.86 dal/kg, soit 128 CFA**

**Prix du riz à la consommation en 1990 au Sénégal : 130 CFA/kg**

Le Central Statistics Department (Ministère des Finances), publie un indice mensuel des prix à la consommation relevés à Banjul (base 1974=100), en faisant ressortir notamment les produits alimentaires. D'autre part, les prix moyens de détails à Banjul pour le riz, mil précoce (sanyo) et pain notamment sont publiés chaque quadrimestre.

### **III.2 Prix internationaux**

Du fait de la libéralisation du commerce des céréales et de celui du riz en particulier **il n'y a pas une structure qui suit systématiquement le prix du riz à l'importation.** Ce prix par définition est variable et seul le sait le commerçant qui enclenche la transaction sur le marché mondial. Lorsque les services de la statistique souhaite une information sur le prix du riz à un moment donné ils s'adressent de façon informelle à un commerçant privé qu'ils connaissent. La dernière analyse systématique du prix du riz à l'importation par le PPMU concerne les années 1976-1986 (par le PPMU). Il doit être possible d'obtenir un prix unitaire à l'importation à partir des données des douanes qui sont traitées par le MTIE. Mais ce ministère ne publie aucune information de façon systématique. On ne peut pas considérer que le prix du riz sur le marché mondial en moyenne sur une année soit un indicateur pertinent ; il y a des fluctuations importantes et les transactions réelles se font à des prix différents des prix moyens sur le marché mondial.

Le prix du riz importé, en zone de consommation, est fourni par l'enquête sur les marchés du PPMU, sur une base mensuelle.

Le marché mondial des oléagineux est suivi par le GPMB ; cet organisme reçoit de Londres "The Public Ledger" (synthèse des cours mondiaux de tous les produits primaires et analyse des tendances récentes).

### **III.3 Taux de changes**

Du fait de la totale liberté de change il n'y a plus de marché parallèle avec un cours différent de celui du marché bancaire. Les devises sont en nombre élevé dans la rue aux mains de "caissiers de rues". Tout le monde connaît le taux de change du dalasis contre le FCFA ou autre devise. Les membres de la chambre de commerce et d'industrie reçoivent cette information dans le bulletin trimestriel (tiré à 2000 exemplaires et adressé aux membres en Gambie et aux autres chambres de commerce de la CDEAO cf. annexe 6).

### **III. 4 Importations/exportations/aide alimentaire**

.sources locales pour les importations et les exportations : les statistiques des douanes sont traitées par le Ministry of Trade Industry and Employment (MTIE). Les données sont

disponibles en valeur selon la CTCl, mais pas publiées systématiquement ; elles sont disponibles sur demande (cf. annexe 7). C'est une source primaire. Les données sur les volumes sont souvent imprécises.

Concernant les exportations d'arachides :

il faut noter que dans le plan de libéralisation, tout acteur (GPMB, GCU, commerçants) peut exporter des arachides. Mais pour cette dernière campagne agricole, seul le GPMB a été en mesure d'exporter. Depuis les événements Mauritanie-Sénégal, la Gambie exporte des tourteaux d'arachide vers la Mauritanie : 2000 tonnes en 1988/89, 4700 tonnes en 1989/90, davantage prévu en 1990/91. Le GPMB estime chaque année qu'il y a environ 20% de la production qui est exportée de façon informelle vers le Sénégal.

Les données sur les exportations d'arachide sont disponibles au GPMB et au Gambia Cooperative Union à la fois sur la partie commercialisée de la récolte et sur la partie exportée. Toutefois le GPMB ne publie plus de bulletin depuis la campagne 1986/87. Par contre le Gambia Cooperative Union publie chaque année un rapport dans lequel il est fait état de la commercialisation de l'arachide, des distributions d'engrais et du crédit agricole fourni aux paysans.

Le volume du commerce de ré-exportation avec les autres pays de la région et tout particulièrement le Sénégal est difficile à estimer pour deux raisons :

- c'est tout d'abord difficile d'enquêter auprès des commerçants, leurs réponses étant souvent peu fiables (cf. travaux IRAM), ce sont souvent les mêmes commerçants de part et d'autre de la frontière,

- c'est de toute façon encore plus difficile dans le contexte actuel de libéralisation du fait que l'objectif du gouvernement Gambien est d'obtenir un maximum de recettes à l'importation sous formes de droits, et que les exportations ne sont absolument pas taxées. Il n'y a aucun besoin à suivre les volumes de ré-exportations par les douanes du fait qu'aucun revenu en est dégagé. C'est davantage un problème pour le Sénégal, et les autres pays de la région que de rechercher à évaluer ces flux.

Compte tenu de ces difficultés, la direction du commerce (MTIE) a néanmoins effectué quelques estimations (cf. annexe 8). Les taux de réexportations sont très élevés, de l'ordre de 90% pour certains produits comme le sucre et les textiles, 70% pour la farine de blé, 40% pour le riz.

L'aide alimentaire est suivie par le PAM. Les données concernent les volumes effectivement débarqués à Banjul, ainsi que leur destination : food for work, alimentation dans les écoles, aide commercialisée, aide d'urgence. Les données sont regroupées dans la base Interfais à Rome. A noter que dans le bilan alimentaire qui est traité par le NDRC, on ne tient pas compte de l'aide alimentaire destinée aux écoles, hôpitaux ou encodés dans le cadre des projets "food for work" ; cette nuance modifie le volume de l'aide alimentaire en cours et donc réévalue à la hausse l'importance du déficit alimentaire (cas de la campagne 1990/91).

Le Central Department of Statistics publie la structure des recettes de l'Etat en faisant ressortir les droits à l'importation (cf. annexe 9). Les droits à l'importation en 1989/90 représentent la moitié des recettes totales de l'Etat.

### **III.5 Bilans alimentaires**

Le bilan alimentaire provisoire est établi par le PPMU qui le communique au National Drought Relief Committee. Ce comité interministériel détermine le chiffre officiel du volume d'aide alimentaire qui sera demandé à la communauté internationale, détermine la mise en oeuvre de la distribution de l'aide alimentaire ainsi que les bénéficiaires. Voir rapport DIAPER novembre 1990.

### **IV. Les politiques**

Les récents changements :

1. Elimination des taxes à l'importation sur le riz (elles représentaient jusqu'en 1986 plus de 60% des recettes de l'Etat), mais réintroduction prévue de droits minimum.
2. Privatisation des importations de riz.
3. Désengagement de la Gambia Cooperative Union de la commercialisation du riz local. Privatisation, et en corollaire suppression du prix officiel au producteur.

Les mesures sont définies dans le dernier Economic Recovery Program 1988/89, 1989/90.

Le suivi de ces mesures est fait par le PPMU. Le détail des conditions d'importation est fourni par le Ministry of Trade Industry and Employment (Mr MANGA).

### **V. Les besoins des utilisateurs**

#### **Les producteurs**

Les producteurs ont besoins d'informations dans les domaines suivants (cf. rapport présenté par la Gambie au séminaire ECDPM, 25-27 février 1991 Bamako) :

- informations sur les prix et la disponibilité des engrais, pesticides semences améliorées,
- informations sur les prix des céréales sur différents marchés,
- informations sur les coûts du crédit à la production,

Actuellement il n'y a pas d'organisation de la diffusion de l'information auprès des producteurs. Les résultats des enquêtes sur les marchés menées par le NASS ne sont pas diffusés.

#### **Les consommateurs**

Les prix à la consommation sont également suivis dans le cadre du NASS et par le Central Statistics Department pour Banjul. Les consommateurs souhaiteraient obtenir des informations sur les prix des céréales à la consommation en précisant la qualité des produits proposés et leur disponibilité sur les divers marchés ainsi que le niveau d'approvisionnement. Actuellement aucune rétrocession d'informations n'est faite auprès des consommateurs sous une forme ou sous une autre.

### **Les commerçants**

Il semble que les besoins en informations portent sur les différentiels de prix entre le Sénégal (principalement) et la Gambie, et la disponibilité des produits d'autre part. Par ailleurs les informations sur le marché mondial sont connues par les commerçants. Toutes ces informations circulent assez bien dans le cadre de ces réseaux par transmission orale. L'importance des volumes échangés sur le plan régional montre que ces commerçants possèdent beaucoup d'informations. Ils connaissent si bien les prix que la direction de la statistique qui ne suit plus les prix à l'importation du riz s'adresse à eux pour collecter cette donnée. Les commerçants entre eux ont déjà un système d'information (par téléphone, oralement). Les commerçants connaissent parfaitement les différentiels de prix dans la région, ainsi que les prix auxquels ils peuvent se procurer le riz sur le marché mondial. Ce système d'information est ancien et fonctionne bien sans aide extérieure.

Par contre, pour le commerce de plus longue distance des informations sur la réglementation douanière sont demandées.

### **La Chambre de Commerce et d'Industrie**

Les besoins en informations portent sur les coûts de transports et l'état des transports au niveau régional. En dehors de son bulletin trimestriel elle ne fournit pas d'autres informations auprès de ses adhérents.

### **Les administrations**

Plusieurs responsables souhaitent recevoir une information sur la situation régionale en anglais. Certains membres de l'administration ont manifesté une certaine réticence à lire les informations en français.

- Prix des céréales à la production et à la consommation
- Coûts de transports
- Développer le dialogue avec la SONACOS (Sénégal)
- Développer le dialogue avec le CSA (Sénégal) pour échanger expérience sur le Système d'Information sur les Marchés (SIM)
- Echanger les bilans alimentaires

### **Les bailleurs de fonds**

- Echanger les bilans alimentaires
- Mieux connaître les ré-exportations en volume et selon leurs destinations

- Mieux connaître les importations de riz en volume

## ANNEXE 2

### CONTACTS EN GAMBIE

NOMS et COORDONNEES	types de données
<b>Mr MANGA</b> Head Ministry of Trade Industry and Employment (MTIE)	Les données sur le commerce extérieur proviennent des douanes et sont traités par ce ministère. Les calculs de réexportations sont menés par ce ministère.
<b>Mr Dibba BAKARY</b> M T I E Central Bank Bulding 1-2, Buckle srteet Banjul	" " " " "
<b>Mr Pierre NJIE</b> Chief executive Chamber of Commerce and Industry PO Box 333 Buckle street Banjul tel : 220 27 775	Séries trimestrielles sur les taux de changes moyens entre le dalasis et d'autres devises
<b>Mr Aliou NDOW</b> Director Central Statistics dept Ministry of Finances Central Bank Bulding tel : 220 28 364	

**Mr DRAMMEH**

Managing director  
Gambia Produce Marketing Board  
(GPMB)

Commercialisation et exportation  
d'arachides. Informations sur les cours mondiaux des  
oléagineux

**Mr NJIE**

Permanent secretary  
Ministry of Agriculture

**Mr JANNEH**

Director  
Department of Agricultural services

Données techniques, agronomiques

**Mr Ken B. JOHM**

Director  
Department of Planning  
Ministry of Agriculture (PPMU)  
10B, Cameroon street  
Banjul  
tel : 220 28 751  
fax : 220 28 998

Bilan céréalier, prix des céréales

**Mr DIALLO**

Statistician  
Department of Planning  
Ministry of Agriculture

**Mr Philipp DECOSSE**

Statistician  
department of Planning  
Ministry of Agriculture

Concepteur de la base de données agricoles

**Mr Sanneh NJUNDU**

Department of Planning  
Ministry of Agriculture  
tel : 220 28 752

**Mr DESTA**

Head  
World Food Program

Banjul

**Mr BALDEH**

Vice President's Office  
Drought relief services

Données sur l'aide alimentaire, reprises  
dans les statistiques Interfais.

le bilan céréalier établi par  
le PPMU est présenté au "National Drought  
Relief Committee".

**Mr Boubacar B. GAI**

Credit officer  
Gambia Cooperative Union Ltd  
PO Box 505  
Banjul

tel : 220 92 581, 92 676, 93 493  
fax : 220 92 582

**Mr CEESAY**

Director General  
Customs and Excise Dept

Données sur la réglementation du  
commerce extérieur

**ECHANGES D'INFORMATIONS, ECHANGES REGIONAUX  
ET SECURITE ALIMENTAIRE  
GUINEE-BISSAU**

Jean-Jacques GABAS, COBEA-Orsay

**I. Contexte économique**

La Guinée Bissau n'échappe pas au courant général de libéralisation. L'année 1986 marque une réorientation profonde de l'activité économique en faveur de la libéralisation et un retrait de l'Etat dans bon nombre de ses fonctions : les prix ne sont plus administrés et l'Etat se désengage totalement de la commercialisation intérieure et partiellement pour le commerce extérieur.

L'économie de marché se développe lentement dans les zones rurales, et le troc reste la forme d'échange dominante (riz-cajou). La direction nationale de la statistique estime que 80% du PIB agricole est autoconsommé. Le développement du commerce et notamment de réexportation se voit dans les données de la comptabilité nationale. La part du commerce dans la valeur ajoutée totale est estimée à 23% en 1988, et les dernières estimations donneraient des taux en nette croissance.

A l'analyse des données statistiques, il semble que cette politique d'ouverture n'ait pas eu d'effet positif sur le déficit du commerce extérieur. Le solde déficitaire passe de -49 millions de \$US en 1986 à -65 en 1989. La part des importations alimentaires dans les importations totales est légèrement croissante au cours de cette même période et se situe à environ 25%. Les diverses dévaluations du Pesos semblent avoir eu des effets de relance sur les exportations, mais pas d'effet protecteur de la production locale. Le besoin en devises pour régler les importations amène les commerçants à développer leurs échanges non-enregistrés avec le Sénégal. Par ailleurs, ce manque de devises a entraîné une réforme du système actuellement en cours afin de lier le Pesos à l'Escudo portugais pour obtenir des lignes de crédits à l'importation.

**Image de la production en Guinée-Bissau  
1990**

Riz : 88 000 tonnes  
Mil : 41 600 "  
Maïs: 23 400 "  
Sorgho: 22 600 "  
Fonio : 3 000 "  
Total céréales sèches disponibles : 77 000 tonnes

Importations de riz : 35 000 tonnes (dont 20% d'aide alimentaire)  
Importations de farine de blé : 10 000 tonnes (dont 50% d'aide alimentaire)  
Exportations de produits agricoles dans les exportations totales : 75% (53% noix de cajou) 7 600 tonnes de riz ont été collectés et exportés par AdP et les



privés en 1990.

Importations de produits alimentaires dans les importations totales : 25%

## **II. Production et consommation**

### **II.1 Production de céréales**

Les statistiques agricoles relatives aux productions céréalières de riz, maïs, mil, sorgho et fonio (superficies, rendements et productions) sont établies par le département des statistiques agricoles du Ministère du Développement rural. C'est une source primaire. L'enquête agricole est soutenue par le projet DIAPER II.

Le dernier recensement national de l'agriculture financé par le PNUD/FAO et réalisé par le MDR date de 1988/89, publié en mai 1990. On y trouve des niveaux de production, et des estimations de superficies pour chacun des produits et chacune des régions ainsi que les estimations de répartition de la population agricole. Toutefois les estimations sont différentes de celles fournies par l'enquête agricole l'année suivante. Depuis la dernière campagne 1990/91 il n'y a qu'une seule source, le GAPLA au MDR.

Le cheminement de l'information sur les productions agricoles entre les différents ministères, avant que celle-ci ne devienne officielle est le suivant :

**estimation des productions agricoles : GAPLA-MDR, (Mr Ildo Alfonso LOPES)**

**destination : Bureau pour la sécurité alimentaire BPSA (Mr José BOISSY)**

**destination pour approbation officielle : Comité Interministériel pour la sécurité alimentaire (CISA) voir ci-après paragraphe sur le bilan alimentaire.**

La production commercialisée est très faible du fait d'un manque de confiance dans la monnaie et d'une rareté dans l'approvisionnement des zones rurales en biens de consommation. Persistence du troc. Les termes de l'échange riz-cajou varient au cours d'une année et sont 1kg de riz contre 1 kg de cajou, ou bien 1kg de riz contre 2 kg de cajou. Selon les termes mêmes du CISA dans son bulletin de novembre 1990, "La commercialisation des céréales locale mérite peu d'attention de la part des opérateurs (AdP et commerçants privés) du fait de prix aléatoires et par manque d'un service chargé de cette opération. Pas de transferts entre zones excédentaires et déficitaires". Une source d'information **primaire sur la commercialisation intérieure est le BPSA (Mr José BOISSY)** qui envoie un questionnaire aux commerçants privés ainsi qu'à AdP. Cette estimation date de 1990, et les données sont publiées dans le bulletin mensuel du BPSA. Une autre source **primaire d'information à partir d'enquête auprès des commerçants est celle menée dans le cadre de l'enquête producteur à la direction générale de la statistique agricole au Secrétariat général au plan ( Mr Manafa)**. Cette enquête financée par l'USAID a démarrée en août 1990, pour une période de deux ans. Toutefois les résultats de cette enquête ne sont pas disponibles par manque de moyens humains. Les données ne sont pas saisies et donc pas traitées mais les collectes de données

se poursuivent auprès des commerçants.

La méthodologie de cette dernière enquête est la suivante : les commerçants sont recensés avec actualisation de la liste auprès du ministère du commerce. On tire cinq commerçants de façon aléatoire dans chaque secteur et on en prend effectivement trois sur ces cinq. Le commerçant est interviewé une fois par semaine et une fois par jour et ce deux fois par trimestre. Le commerçant est questionné uniquement sur ses quantités achetées auprès des producteurs ainsi que le prix d'achat. On ne questionne pas le commerçant sur ses ventes.

La direction du commerce intérieur a essayé de mener une enquête sur la commercialisation des céréales, depuis un an. Pas de résultats faute de réponses.

## **II.2 Production animales**

source d'information : enquête agricole menée par le GAPLA (soutenue par DIAPER II)

A noter sur les statistiques de production, une assistance technique suédoise de deux ans à compter de mars 1991, en parallèle avec le projet DIAPER II et l'aide de la FAO.

## **III. Les prix**

### **III.1 Prix nationaux**

Le GAPLA -MDR- a mené une enquête en 1990 sur les prix au niveau national, en distinguant les marchés de production et les marchés de consommation. Les produits suivis étaient : riz local, riz importé, mil (cf. annexe 2). Ces données n'ont pas été publiées (peu fiables ?). Cette enquête a été arrêtée et le suivi des prix est réparti entre deux institutions : le GAPLA et le secrétariat au plan pour les prix à la consommation et le secrétariat au plan pour les prix producteurs.

**Prix à la consommation** : depuis mars 1990 suivi des prix à la consommation à Bissau par le GAPLA (soutien DIAPER II?) pour le riz (local et importé), maïs, mil, sorgho, blé, manioc. La publication est prévue début avril. Ces informations sur les prix au consommateur ne sont absolument pas répercutées sur les consommateurs eux-mêmes (aucune information radio, TV, journaux). Cette diffusion d'information serait à l'étude au GAPLA. Pour les besoins de calcul de l'indice des prix à la consommation, la direction générale de la statistique au secrétariat général au plan publi une série de prix à la consommation toujours sur Bissau.

**Prix à la production** : Les prix producteurs sont suivis au niveau national par la direction générale de la statistique agricole au secrétariat au plan ( Mr MANAFA). Ce suivi est soutenu financièrement par l'USAID. Démarrage : août 1990, premiers résultats publiés pour le dernier trimestre de l'année 1990. Durée du projet deux ans.

Méthode d'évaluation des prix à la production :

- Toutes les variétés de céréales sont suivies. Les prix sont relevés deux fois par

trimestre et l'enquêteur reste une semaine sur chaque marché. Les prix sont relevés matin et soir. On ne relève absolument pas le prix du riz importé, uniquement les prix des produits locaux.

- Deux types de marchés : marché principal de la capitale régionale et marchés principaux des secteurs. Au total 37 marchés. Les quantités échangées sont collectées dans l'enquête mais cette information n'est pas traitée (trop cher). Ces informations servent à l'administration. L'objectif ultime était de pouvoir estimer les revenus des paysans. Analyses de corrélations entre niveau des prix et approvisionnement du marché seront faites ultérieurement. Les prix aux producteurs ne sont jamais diffusés auprès des producteurs eux-mêmes. La chambre de Commerce ne fait pas non plus ce travail de diffusion de l'information.

### **III.2 Prix internationaux**

Une base de données est construite au Ministère du Commerce par Mr Secu Dabo. On obtient pour chaque transaction le tonnage, le prix et l'origine. Les chiffres du Ministère du Commerce sont légèrement sous estimés du fait que la source d'information est la saisie des licences d'importation données à chaque importateur privé. Mais il n'y a pas besoin de licence d'importation pour les importations inférieures à 900.000 pesos. Actuellement, ces informations ne sont pas publiées.

### **III.3 Taux de change**

Les taux de change officiel et parallèle entre le FCFA et le Pesos sont donnés par la Banque Centrale de Guinée Bissau (service des études). Depuis 1991, il semble que les taux soient de plus en plus proches, à savoir 1000 Pesos = 83 Fcfa. Il faudra suivre l'application de la réforme bancaire qui consisterait notamment à aligner le pesos à l'escudos. Il y aura certainement des conséquences sur le taux de change, l'accès aux devises et sur le commerce clandestin avec la zone franc.

### **III.4 Importations/exportations/aide alimentaire**

Les importations de riz sont faites par AdP et les privés. En 1990 les commerçants privés auraient importé environ 90% du total. Ces importations de riz par les privés augmentent du fait que le troc riz-cajou leur permet de collecter la cajou. Importations de riz et production de cajou sont corrélées très fortement. Dans le Nord les plantations d'anacardiens permettent l'établissement du troc contre du riz, et d'obtenir de la monnaie en vendant clandestinement au Sénégal. Les ré-exportations de riz vers le Sénégal sont estimées à 10 000 tonnes environ en 1990. D'autres estimations avancent des tonnages supérieurs à 15 000 tonnes en 1990/91. Mais il n'y a aucune structure qui se charge d'estimer sérieusement les réexportations. Cela se comprend d'un point de vue financier à court terme puisqu'il n'y a pas de taxe à l'exportation donc pas de recettes pour l'Etat. Mais cela se comprend moins aisément du point de vue bilan alimentaire du fait que l'on ne "retranche" pas la partie des importations qui sera réexportée. Il s'en suit une surévaluation artificielle du bilan. Les observations faites par le GAPLA indiquent qu'en juin-juillet on ne trouve plus de riz à Bissau (les prix sont d'ailleurs élevés), ce qui signifie des exportations vers le Sénégal. Il semble qu'un commerce triangulaire se développe entre le Sénégal, la Guinée-Bissau et la Guinée

Conakry, sur le schéma suivant :

importateur Bissau-Guinéen-----}réexporte vers Sénégal du riz  
FCFA {-----

recyclé dans le commerce international en achetant bon marché des produits en Guinée  
Conakry notamment, puis revendus en Guinée Bissau

Notons enfin que ces réexportations permettent de financer les importations futures ce qui n'est pas sans importance vu la pénurie de devises au niveau de la Banque centrale.

**La source d'information sur ces importations** est le Bureau pour la sécurité alimentaire (BPSA, Mr José BOISSY). Procède par enquête auprès des commerçants privés et de l'AdP (pour prévisions d'importations). Ces données sont croisées avec celles du Ministère du Commerce et la Banque Centrale. Le ministère du commerce élabore une base de données à partir des licences d'importations des commerçants privés : cette base contient les volumes, les prix et l'origine géographique (Mr Secu Dabo, Ministère du Commerce). Les statistiques de la Banque Centrale de Guinée Bissau sont légèrement différentes dans la mesure où la comptabilisation se fait à partir des demandes de crédits.

Pas de collaboration avec les douanes. Les chiffres officiels sont publiés par le BPSA et repris dans le bulletin du CISA. Ils sont repris dans le bilan alimentaire officiel. **Les statistiques sur l'aide alimentaire** sont suivies par le BPSA après enquête auprès des donateurs. C'est le chiffre du BPSA qui est repris dans le bilan alimentaire. L'aide est vendue par l'AdP ; les recettes alimentent un fonds de contrepartie. Au ministère du commerce tant à la direction du commerce intérieur qu'extérieur on ne suit absolument pas l'aide alimentaire.

**En mars 1991 un recueil complet de statistiques sur le commerce extérieur a été publié par le service des études économiques de la Banque centrale de Guinée Bissau (dans le cadre du suivi de l'application des mesures du PAS).**

**Les droits et taxes sur le commerce extérieur dans les recettes de l'Etat :** indicateur suivi par le service du Budget (Mr Rui Dià de SOUSA), Ministère de l'économie et des finances. Ces taxes sont loin d'être négligeables :

	1990
Taxe sur la consommation	3,3%
Taxe sur le commerce intern.	8%
Total taxes sur importations	11,3%
Taxe sur les export.	14,8%
Services douaniers	7,8%
<b>Total des taxes sur le commerce international par rapport aux</b>	<b>33,9%</b>

## recettes totales de l'Etat

### III.5 La consommation

Trois enquêtes se déroulent actuellement dont il est difficile de dire le degré de recoupement. L'enquête DIAPER sur la consommation de céréales (pas d'enquête sur la consommation de légumes ou de viandes) est menée à Bissau et Bafata. Les résultats seront disponibles en mai 1991. L'enquête budget consommation menée par la Banque Mondiale est en cours. Enfin une enquête consommation, davantage nutritionnelle est actuellement menée par le ministère de la Santé (Mme Vera Cruz); le traitement est en cours.

Les estimations actuelles de consommation sont assez différentes : étude USAID et synthèse N. Bricas dans "Le Plan Céréalière" (mars 1991).

### IV. Les politiques

#### Taxes à l'importation de riz et farine de blé

modification avril 1989

	Farine de blé	Riz
Droits de douanes	5%	0%
Emoluments	5%	0%
Fonds de commercialisation	1%	0%

- Libéralisation de la commercialisation du riz, début 1989 :
  - suppression des prix subventionnés en faveur des fonctionnaires et des militaires
  - suppression du monopole d'Armazens do Povo(AdP) sur les importations de céréales
  - Libéralisation du prix de vente en gros et au détail
  - L'accès à la profession de commerçant est règlementée : la licence d'import/export est délivrée sous plusieurs conditions par le Ministère du Commerce (Mr Nene VINCENTE)
    - pas de restriction quantitative à l'importation
    - Selon le Ministère des finances, il va être instauré en 1991 une taxe à l'importation pour le riz de 5 % sur la valeur CAF.
  - Pas de taxe à l'exportation sur le riz

## **V° Les besoins des utilisateurs**

### **Les administrations**

Les besoins d'informations statistiques les plus fréquemment cités concernent le Sénégal, la Guinée-Conakry et le Mali. Les domaines sont les suivants :

- information sur les prix des céréales tant au stade de la production qu'à celui de la consommation
- information davantage méthodologique sur la manière de diffuser les prix (dans le cadre d'un SIM)
- informations sur les productions
- enquêtes sur les volumes ré-exportés
- informations sur la réglementation du commerce extérieur
- savoir comment les bulletins de synthèse sur la sécurité alimentaire sont faits dans les autres pays
- contacts avec la CPSP au Sénégal

### **Les producteurs et les consommateurs**

Ils ne reçoivent actuellement aucune information. Leurs besoins sont donc aisés à connaître.

### **Les commerçants**

Ils sont bien informés des prix sur les marchés tant au niveau national que régional. Il semble que ce ne soit pas un manque d'information qui les limite dans la commercialisation intérieure mais plutôt des différences de prix entre céréales importée et céréale locale, coûts de transports, disponibilité du produit en quantité suffisante.

## ANNEXE 1

### LISTE DES CONTACTS

<b>Coordonnées</b>	<b>Fonctions principales</b>
<b>Mr Ido Afonso LOPES</b> GAPLA Ministère du Développement rural et de l'agriculture C.P 71 BISSAU tel : 21 17 25/26 17/35 25 telex : 112 BI	Statistiques agricoles (enquête agricole) Prix à la consommation des céréales à Bissau
<b>MR Leif Norman</b> Coopération suédoise MDRA, Statistiques agricoles C.P 71 BISSAU tel : 245 21 17 56	assistance technique (jusqu'en mars 1993) pour les statistiques de production agricole
<b>Mr ILO KATCHE</b> animateur local DIAPER II MDRA	assistance technique sur enquête agricole, prix à la consommation des produits alimentaires à Bissau, enquête consommation céréales à Bissau et Bafata.
<b>Mr MANAFA Braima</b> Direction des statistiques agricoles Secrétariat au Plan  BP 6 BISSAU tel : 21 53 58/82 30 telex : 6BISSAU	Suivi des prix à la production (projet USAID)
<b>Mr ISSUFI SANE</b> responsable des comptes nationaux	

Secrétariat du Plan  
BP 6  
BISSAU

**Mr BOISSY José**  
responsable du Bureau de Planification  
pour la sécurité alimentaire  
Secrétariat d'Etat au Plan  
BP 6  
BISSAU  
tel : 21 21 15/26 09  
telex : MINIPLAN 275

Chargé de l'élaboration du bilan alimentaire

**Mr DIEME Ibrahima**  
Directeur de cabinet  
Secrétariat d'Etat au Plan  
BP 6  
BISSAU

**Mr SECU DABO**  
Direction Générale du Commerce Extérieur  
Ministère du Commerce et du Tourisme  
BP 85

Construit les statistiques du commerce extérieur à partir des licences des commerçants. Pas de données sur l'aide alimentaire.

BISSAU  
tel : 21 25 25  
telex : 262MICOMBI

**Mr Rui Dià De SOUSA**  
Conseiller du Ministre  
Ministère des Finances

Suivi du budget de l'Etat. Structure des recettes et des dépenses

Avenida 3 de Agosto n°32  
C.P n° 67  
BISSAU  
tel : 21 41 07

**Mr Paul F. R. TURPIN**  
Directeur du commerce intérieur  
Ministère du Commerce et du Tourisme  
BP 173  
BISSAU  
tel : 21 44 72

tentative de suivi de la commercialisation intérieure



## ECHANGES D'INFORMATIONS, ECHANGES REGIONAUX

### ET SECURITE ALIMENTAIRE

Proposition d'un mécanisme d'échanges d'informations  
pour le sous-espace ouest

#### PREMIERE PARTIE : LE MALI

par Philippe BONNEFOND, ORSTOM-Bondy, mars 1991 (texte provisoire)

#### 0. Introduction

Dans la sous-région ouest les échanges malgré leur importance sont plus frontaliers que véritablement régionaux. Pour les transformer en échanges régionaux il faut pouvoir les comptabiliser et les programmer, avoir une volonté politique (ce qui n'est pas le cas actuellement), homogénéiser les politiques (avoir une véritable politique régionale) et les offices céréaliers (projet PAROC), jouer les complémentarités, favoriser le libre échange. Le risque est de mettre fin aux échanges en voulant les réglementer mais la sécurité alimentaire n'est pas possible dans le cadre d'une économie qui repose sur l'informel. Ce changement de nature des échanges ne peut être cependant qu'un exercice à long terme (il s'agit là de points de vue exprimés par certains interlocuteurs).

Les solutions à envisager ne peuvent pas être partout les mêmes car ce qui est applicable dans un pays ne l'est pas forcément dans un autre.

Les échanges d'informations sont difficiles quand celles-ci sont de mauvaise qualité aussi une véritable politique d'élaboration de données fiables est-elle nécessaire. La diffusion de l'information peut dans certains cas ne pas faciliter les échanges (le fait de trop faire savoir que le Mali était excédentaire en 89/90 l'a mis dans une position de demandeur vis à vis des pays voisins pour pouvoir

écouler ses surplus ce qui a amené ces derniers à proposer des prix trop bas pour pouvoir être acceptés; cf. ci-dessous (1.16.3.) les politiques mises en oeuvre au cours de la campagne 89/90).

La politique de développement et de circulation de l'information a commencé à être prise en considération lors du séminaire ECDPM de Banjul (2-4 octobre 90) à la suite duquel une concertation s'est engagée entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie dont des représentants se sont rencontrés récemment à Bamako.

L'échange d'informations n'est qu'un des éléments permettant de favoriser les échanges régionaux. Le plus important est de commencer par lever les contraintes aux échanges: réelle liberté de circulation (existence de taxes informelles), transports, qualité du réseau routier, politique de stockage et de déstockage, groupage des produits, ensachage, qualité des produits, politique de prix, homogénéisation des politiques.

## 1. Données

Au Mali 18 services font de la collecte de données. Il n'existe pas actuellement de commission de coordination statistique ni de "modérateur" (OSCE ?) alors même qu'il existe un réel besoin de coordination méthodologique et organisationnelle (par la DNSI ?) surtout lorsqu'on a affaire à plusieurs sources divergentes. Il y a un problème d'adéquation entre la demande et l'offre de statistiques (données insuffisantes) et un problème de circulation de l'information (cf. 3.). La structuration des informations est nécessaire; leur contenu doit être précisé; les doubles emplois sont à éviter; il convient également de faire attention à la fiabilité des chiffres compte tenu de leur inflation et de l'intérêt politique de chacun.

### 1.1. Alerte précoce.

#### 1.1.1. Institution: SAP

- Nature: prix (cf. 1.8.2. et 1.8.1.) (quantitatif)
  - crises alimentaires
  - situations extrêmes
  - évolutions et données qualitatives
  - production agricole (en mois de consommation)
  - migrations
  - ressources monétaires
  - approvisionnement, disponibilités (marchés, population)
  - origines des produits alimentaires

- Type de source: primaire

. questionnaires au niveau des comités locaux de développement

. un agent au niveau de chaque région effectue des tournées et récupère les questionnaires

. une structure technique composée du comité régional du SAP et de la DRPS élabore alors chaque mois le Bulletin SAP régional

. à Bamako est élaboré chaque mois le Bulletin SAP national qui harmonise et relativise les Bulletins régionaux, les fiches de suivi, les questionnaires et les C. R. de missions

. en cas de problèmes des enquêtes de suivi sont réalisées au niveau de certains villages

. si la situation le nécessite des enquêtes médico-nutritionnelles (consommation alimentaire, anthropométrie) sont effectuées au niveau des ménages

- Niveau d'agrégation: arrondissement (168 sont suivis)

- Diffusion:

. Bulletin SAP régional: mensuel; paraît le premier de chaque mois et couvre la période du 20 au 20 des deux mois précédents; il est destiné uniquement au comité régional du SAP.

. Bulletin SAP national: mensuel; paraît le 15 de chaque mois et couvre la période du 20 au 20 des deux mois précédents; il est tiré à 450 exemplaires.

- Observations:

. L'aide alimentaire est distribuée en fonction des résultats fournis par le SAP. En particulier l'OPAM utilise les données du SAP pour appréhender la situation alimentaire.

. La qualité des informations fournies par le SAP au niveau des arrondissements serait discutable selon certains. En particulier la question de la localisation des poches de crise alimentaire poserait problème.

. Cependant si on veut accroître les possibilités d'exportation des pays voisins vers le Mali il faut bien identifier et faire connaître les zones déficitaires. Ce type d'information doit être diffusé régulièrement à l'étranger.

1.1.2. Institution: FEWS

- Nature: informer l'AID sur la situation alimentaire, donner l'alerte précoce au gouvernement américain en particulier pour que ce

dernier puisse prévoir, si nécessaire, l'attribution d'aide alimentaire. Ne constitue pas un véritable SAP.

- Type de source: secondaire

Elaboration d'une importante banque de données (centralisation) à l'aide des sources d'informations suivantes:

. Imagerie satellitaire:

NOAA: identification de l'état de la végétation. Données envoyées par Washington tous les 10 jours et reçues 5 à 10 jours après la date de prise de la photo.

Météosat: pluviométrie. Données en provenance de Grande-Bretagne.

. Réunions du GTP de suivi des cultures et des pâturages:

Le GTP dépend du Ministère des Transports et du Tourisme, Direction Nationale de la Météorologie (BP 237 Bamako), Division d'Agro-Météorologie qui publie un Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique décadaire; celui fournit des données concernant l'état des cultures, la pluviométrie, l'hydrologie et l'agroclimatologie. Le GTP se réunit tous les 10 jours, soit 4 jours après la fin de la décade; il prend connaissance et met au point les données provisoires du Bulletin ci-dessus mentionné.

. Pluviométrie:

Données du Service de Météorologie transmises sous forme de disquettes.

. SAP (cf. 1.1.1.):

Bulletin mensuel reçu 15 jours après la fin du mois.

Réunion mensuelle. Données considérées comme fiables.

. SADS SCF-UK:

Bulletin trimestriel. Analyse des systèmes de production et des stratégies vivrières dans le delta du Séno.

. DNSI-DNA (cf. 1.2.1.):

Enquête annuelle production; résultats prévisionnels vers le 15 septembre; résultats définitifs en juillet suivant; parfois des résultats provisoires sont fournis avant juillet. La connaissance de la production végétale pose problème .

. ODR:

Rapports annuels et parfois intermédiaires des différentes ODR concernant les productions.

. OMBEVI (cf. 1.3.2. et 1.8.7.):

Flash irrégulier donnant le prix du bétail. La connaissance de la production animale pose problème.

. OPAM (1.5.2.):

Fiche mensuelle sur le SNS et l'ensemble des stocks.

. SIM (cf. 1.8.1.):  
Données sur les prix reçues chaque semaine (avec 3 jours de retard par rapport à l'information fournie), chaque mois et chaque semestre. Données considérées comme fiables.

. DNSI (cf. 1.8.3.):  
Bulletin Prix reçu avec 2 à 3 mois de retard par rapport à l'information fournie.

. Divers:  
Lettres, ONG, systèmes informels d'information.

. USAID:  
Situation dans les autres pays du projet FEWS. Reçue par télex.

- Niveau d'agrégation: FEWS travaille au niveau des cercles (30) et parfois même au niveau des arrondissements (130).

- Diffusion:

. Tous les dix jours situation de chaque décade.  
. Une fois par mois: données sur le marché, données économiques et situation alimentaire dans le pays. Ce document est destiné à l'AID (USA) mais il est possible de le faire circuler localement. Un résumé de cette situation est repris dans FEWS Bulletin (mensuel en anglais; deux pages pour l'ensemble des pays du projet FEWS).

. Trois rapports annuels en anglais qui vont bientôt être traduits en français:

Identification des populations à risque.

Estimation des productions céréalières.

Productions et récoltes; accès à l'alimentation.

. Diffusion des informations dans le cadre du groupe de travail action de l'USAID "assistance contre la sécheresse" et à, travers l'USAID, dans le cadre du PRMC.

. Projet de Bulletin FEWS Mali en français.

## 1.2. Production végétale

### 1.2.1. Institutions: DNSI-DNA

- Nature: prévision des récoltes (en octobre)  
production (résultats définitifs) (en décembre-janvier)  
pertes et semences (taux)  
superficies ensemencées  
rendements  
prix  
stocks paysans (depuis 1989)  
consommation en milieu rural (à partir de 1991)

- Type de source: primaire (enquête agricole permanente annuelle ou de conjoncture (EAC) avec l'aide de DIAPER)

- Produits concernés: tous les produits végétaux

- Niveau d'agrégation: national, régional et cercle.

Les chiffres de production sont théoriquement significatifs au niveau cercle. Les données fournies par les Directions Régionales de l'Agriculture au niveau des arrondissements et surtout des villages ne sont pas toujours fiables sauf du point de vue qualitatif.

- Diffusion:

. Rapport prévision des récoltes en octobre

. Rapport enquête agricole (résultats définitifs) en juillet suivant (en mars-avril selon certains ?)

- Observations:

. Diffusion insuffisante. Cependant ces données sont reprises dans les synthèses DIAPER (en particulier dans le cadre de l'élaboration des bilans céréaliers).

. Image photographique et non évolution.

. Compte tenu de la fin du programme, PADEM et de la fermeture du bureau de l'OSCE à Bamako on se trouve à nouveau (campagne 90/91) avec deux chiffres de production agricole comme il y a cinq ans.

. Rôle actif des DRPS dans la réalisation des enquêtes agricoles.

. Les prévisions de production sont réalisées à partir des déclarations des paysans.

. Il faudrait connaître les superficies semées et levées plutôt que les superficies ensemencées.

. Entre les prévisions de récolte et la production définitive il y a une différence d'environ +/- 5%.

### 1.2.2. Institution: BCEAO

- Nature: production agricole

- Type de source: secondaire

- Niveau d'agrégation: national

- Diffusion: Rapports économiques mensuels et trimestriels (très peu diffusés).

### 1.3. Production animale

#### 1.3.1. Institution: DNE

- Nature:

- . abattages contrôlés (abattoirs et aires d'abattage), relevé intégral par secteur, production de viande.
- . effectifs animaux.

- Type de source: primaire.

- Niveau d'agrégation: de l'arrondissement à l'ensemble du pays.

- Diffusion:

- . Rapport mensuel tiré en 50 exemplaires et sortant trois semaines après la fin du mois concerné; il comporte également des données sur la santé animale et les pâturages.

- . "Rapport annuel situation de l'élevage" tiré en 200 exemplaires et paraissant six mois après la fin de l'année concernée.

- Observations:

- . Estimation des abattages clandestins: pour les bovins 40% du total des abattages, pour les ovins et les caprins entre 20 et 30% des abattages saisis.

- . Estimation de la production et de la consommation de viande (hypothèses d'exploitation du cheptel): 12% (?) des effectifs bovins et 30% des ovins et des caprins sont disponibles et exploitables pour l'abattage et l'exportation; la valeur de ces estimations peut être discutée.

- . Relations agriculture-élevage: culture attelée et réduction des pâturages.

- . La pisciculture dépend de la direction des Eaux et Forêts.

#### 1.3.2. Institution: OMBEVI

- Nature: effectifs

- abattages (abattoirs modernes et certains marchés)
- suivi de troupeaux

- Type de source: primaire

- . Enquêtes et relevés

. Enquête suivi de troupeaux (DIAPER) (problèmes d'exploitation, de mise en forme et d'utilisation de cette enquête)

. Enquête nationale effectifs (à partir de mars 1991) (OMBEVI/DNE/DNSI/DIAPER)

. Actuellement les effectifs sont saisis par les services vétérinaires; la qualité de ces données est discutable d'où la nécessité d'une enquête nationale (cf. ci-dessus).

. Une enquête à Bamako est réalisée pour évaluer les abattages effectués à l'occasion de la fête de la Tabaski.

- Diffusion:

. "Statistiques du bétail et de la viande", publication annuelle; le rapport de 1988 est paru en novembre 1989; on y trouve des données sur les abattages. Il est tiré en 100 exemplaires.

. Rapport sur les résultats de l'enquête Tabaski.

- Observation: Importance de l'aide de DIAPER pour l'amélioration des méthodologies d'enquête, les échanges d'expériences, l'information et la formation en matière de statistiques d'élevage.

### 1.3.3. Institution: CILSS

Etude en cours (par la SOMEA) des circuits de commercialisation du bétail, de la viande et des produits de l'élevage dans les pays du sahel. Publication du rapport provisoire de la première phase en octobre 1990 (inventaire et analyse des données et études réalisées et en cours).

## 1.4. Coûts de production

### 1.4.1. Institution: IER

- Nature: coûts prévisionnels avec valorisation de la main d'oeuvre (actuellement 600 F CFA/jt), amortissement du matériel et prise en compte de différents types d'assolement.

- Type de source: secondaire (informations en provenance des opérations de développement, des agents d'encadrement).

- Produits concernés: mil, sorgho, maïs, riz, arachide (+ coton et tabac).

- Niveau d'agrégation: moyennes nationales et régionales.



- Diffusion: Rapport annuel (depuis 1975) paraissant en début d'année civile et concernant la campagne suivante. Tirage à 30 exemplaires, remis aux opérations de développement et aux missions de passage. Caractère non confidentiel.

- Observations: données légères, forfaitaires.

Ces coûts étaient calculés pour la fixation des prix aux producteurs, maintenant qu'ils sont libres les décideurs ne les utilisent plus.

#### 1.4.2. Institution: CILSS

- Nature: coûts réels

- Type de source: primaire (enquête dans les Etats membres du CILSS pendant la campagne 84/85)

- Produits concernés: principaux produits vivriers

- Diffusion: publication par le CILSS des résultats du projet coûts de production en juin 1986 (2 tomes)

#### 1.5. Stocks, approvisionnement

En matière de stocks il y a un problème de centralisation de l'information, même pour les stocks publics. Les stocks des commerçants sont mal connus. Il en est de même des stocks au niveau des villages et des banques de céréales. D'une manière générale les quantités stockées sont insuffisantes; en particulier les commerçants détiennent très peu de stocks (rotations très rapides) et le SNS est relativement peu important.

##### 1.5.1. Institution: DNSI-DNA

- Nature: stocks paysans résiduels (avant la récolte)

- Type de source: primaire (enquête agricole annuelle avec l'aide de DIAPER, en septembre; cf. 1.2.1.)

- Produits concernés: principales productions végétales

- Diffusion:

    . dans le Rapport prévision des récoltes en octobre (résultats provisoires).

. dans le Rapport enquête agricole (résultats définitifs) en juillet suivant (en mars-avril selon certains ?) mais ces résultats sont connus en réalité dès le mois de décembre.

#### 1.5.2. Institution: OPAM

- Nature: SNS  
capacités de stockage  
plan de ravitaillement annuel
- Type de source: primaire
- Produits concernés: mil, sorgho, maïs; le riz concerne uniquement l'aide alimentaire.
- Observations:

. Le SNS constitue une assurance en cas d'accident. Il est suivi régulièrement. Sa rotation technique (environ 1/3 par an en englobant toutes les sorties) entraîne une baisse des prix. Son volume varie entre 30 000 t (minimum) et 58 500 t (maximum). Les sorties du SNS s'effectuent soit par des ventes traditionnelles ou sur appel d'offres, soit par des distributions gratuites. Les entrées s'opèrent uniquement sur appel d'offres. Le PSA de l'OPAM est chargé d'assurer la pérennité du SNS; la DSA est une direction technique d'exécution.

. Le volume de l'aide alimentaire varie selon les besoins. Le riz de l'aide alimentaire est vendu à 80% par appel d'offre et à 20% directement.

. L'OPAM élabore un plan de ravitaillement annuel qui est suivi et revu tous les trois mois; il faudrait le transformer en un véritable plan de ravitaillement national et en une programmation pluriannuelle.

. A noter que le Ministère de la Défense joue un rôle important dans l'approvisionnement de la 6<sup>ème</sup> et de la 7<sup>ème</sup> région.

#### 1.5.3. Institution: DNAE

- Nature: stocks des gros commerçants  
planning de ravitaillement en riz
- Type de source: primaire; déclarations hebdomadaires et/ou mensuels des stocks (situation le 5 de chaque mois) par les gros commerçants; en cas de crise répartition régionale de ces stocks.

- Observation: il s'agit de situer le déficit pour pouvoir approvisionner le marché à temps.

#### 1.5.4. Institution: CNAUR

- Nature: données sur les stocks
- Type de source: secondaire
- Produits concernés: produits alimentaires végétaux locaux
- Diffusion: Rapport du groupe de travail "Stockage"

#### 1.5.5. Institution: PRMC

Nature: stocks nantis (cf. 1.16.3.)

### 1.6. Population

#### 1.6.1. Institution: DNSI

- Nature: tous les chiffres concernant la population
- Type de source: primaire (recensements de population et enquêtes particulières)
- Niveau d'agrégation: national, régional et éventuellement local
- Diffusion: les résultats du dernier recensement (mai 1987) sont publiés (7 622 226 hab.).
- Observations:

. Le précédent recensement avait été réalisé en 1976.

. Il existe un problème d'extrapolation des chiffres de population sur les années qui suivent un recensement cependant des projections par région ont été réalisées à la suite du recensement de 1987.

. Le taux de croissance officiel de 1,8 % est aberrant, il convient de prendre 2 %.

. Les migrations ne sont pas connues.

#### 1.6.2. Institution: Office National de l'Emploi

Nature: l'emploi en milieu urbain

## 1.7. Consommation, pouvoir d'achat

Il est indispensable de tenir compte des habitudes alimentaires locales (par exemple dans le cadre des échanges: importations et aide alimentaire), des interdits officiels et de l'évolution des habitudes de consommation. Il n'y a pas d'associations de consommateurs.

### 1.7.1. Institution: DNSI

- Nature: consommation, budgets, dépenses

- Type de source: primaire

. Enquête sur les dépenses des ménages en milieu urbain en 85/86

. Enquête nationale budget-consommation en 88/89 (PADEM)

. Enquête sur la consommation céréalière en milieu rural en 1990 (durée: un an; jusqu'en février 91) (avec l'aide de DIAPER)

- Observations:

. L'enquête budget-consommation est en cours d'exploitation. La publication des résultats était prévu pour décembre 1990. D'après les résultats provisoires la consommation céréalière serait passée de 167 à 212 kg/habitant; dans celle-ci la consommation de riz serait quant à elle passée de 25 à 50 kg/habitant ce qui semble impossible. Il est possible que la moyenne de 212 kg soit exacte mais la composition de ce total reste à préciser (répartition entre les différentes céréales).

. Distinction entre le milieu rural et le milieu urbain.

. Il existe de très grandes différences de consommation de céréales selon les régions.

. L'aspect consommation des produits de l'élevage est traité dans l'enquête budget-consommation dont on attend les résultats.

. Une enquête CILSS-DIAPER sur la consommation de viande est envisagée.

### 1.7.2. Institutions: DNSI-DNA

- Nature: consommation en milieu rural (à partir de 1991)

- Type de source: primaire (enquête agricole annuelle avec l'aide de DIAPER; cf. 1.2.1.)

- Produits concernés: principaux produits consommés

- Diffusion: Rapport enquête agricole (parution en juillet, plusieurs mois après l'enquête)

#### 1.7.3. Institution: IER

Etude des revenus des exploitations à l'Office du Niger (à partir de données secondaires).

#### 1.7.4. Institution: DNE

- Nature: consommation de viande

- Type de source: primaire.

En 1975 une enquête de la FAO concernant le district de Bamako a abordé la question de la consommation de viande. Pour le reste du pays les chiffres sont très anciens. On est actuellement dans l'attente des résultats de l'enquête budget-consommation.

- Diffusion: "Rapport annuel situation de l'élevage" tiré en 200 exemplaires et paraissant six mois après la fin de l'année concernée.

- Observation: les estimations de consommation de viande reposent sur des données théoriques.

### 1.8. Prix nationaux et/ou quantités commercialisées des produits végétaux et animaux.

#### 1.8.1. Institution: SIM (OPAM)

- Nature: prix à la production  
prix à la consommation  
prix de regroupement (= demi-gros)  
quantités commercialisées

- Type de source: primaire (enquêtes hebdomadaires sur les marchés réalisées par le SIM (47 marchés) et le SAP (11 marchés))

- Produits concernés: paddy, riz brisures, riz RM 40, riz local, mil, sorgho, maïs. Le riz local est du riz traité de manière artisanal (étuvé, ...); il est moins blanc que les autres riz.

- Niveau d'agrégation: 58 marchés

4 axes: occidental (Kayes), centre (Koulikoro),  
sud (Sikasso), oriental (Ségou, Mopti,  
Gao, Tombouctou)

il s'agit des circuits de commercialisation des céréales

- Diffusion:

. communiqués: à la radio le vendredi en français et en langue nationale, à la télévision le samedi. Il s'agit des prix allant du mercredi au mardi précédent. Ces prix sont transmis par radio le mardi. Sont fournis les fourchettes (marchés les plus chers, marchés les moins chers) ainsi que les prix courants par produit à Bamako (= mode).

. publication: dans le journal L' Essor tous les 15 jours en principe le samedi. Le texte est donné le vendredi. Prix à la production (texte), prix à la consommation (tableau de moyennes simples par marché et par produit). Prix des deux semaines précédentes, par semaine allant du mercredi au mardi.

. Rapport hebdomadaire: parait le lundi. Concerne la semaine (du lundi au dimanche) qui s'est terminée huit jours auparavant. Tableaux de moyennes simples par marché et par produit des prix à la production et à la consommation; commentaires. Rappel de la semaine précédente. Diffusion uniquement nationale, à 180 exemplaires.

. Rapport mensuel: par mois de l'année civile. Sort au plus tard le 15 du mois suivant. Prix à la production et à la consommation; tableaux de moyennes mensuelles simples par marché et par produit; comparaison avec le mois précédent. Séries sur 12 mois d'une céréale. Comporte souvent un article de fond. Même diffusion à 180 exemplaires; les rapports mensuels SIM sont échangés entre le Mali et le Sénégal mais le SIM Mali ne répercute pas l'information sénégalaise sur les éventuels utilisateurs maliens.

. Bulletin semestriel: concerne les six premiers mois de la campagne (1/11-30/4). Sort fin juin. Synthèse de l'évolution des prix et des facteurs explicatifs; analyse détaillée par axe; étude particulière, souvent sur les marges; reprise de tous les prix de chacun des mois concernés. Tirage à 500 exemplaires selon la même liste de diffusion mais en fournissant plus d'exemplaires à certains destinataires.

. Bulletin annuel: il concerne les six derniers mois (1/5-31/10) ainsi que le bilan de l'ensemble de la campagne. Il sort fin décembre. Le premier bulletin annuel nouvelle formule devrait sortir en décembre 90.

. N.B.: les prix de regroupement et les quantités commercialisées ne sont pas actuellement diffusés mais ils sont consultables auprès du SIM. D'une manière générale il y a transparence complète de l'information.

- Observations:

. Les prix présentent l'avantage d'être une donnée rapide à saisir. Ils sont diffusés régulièrement. Il est possible de distinguer les régions de production, frontalières ou de regroupement.

. La BNDA qui utilise ces prix les juge satisfaisants. Les paysans se déclarent également satisfaits. FEWS, l'USAID et DIAPER estiment que les données du SIM sont fiables (le SIM est, en matière d'information "ce qu'il y a de mieux actuellement"). L'OPAM utilise les données du SIM pour appréhender la situation alimentaire.

. Les commerçants souhaiteraient qu' on en dise plus à la radio mais la longueur du communiqué est limité par le temps (3 minutes). Ils voudraient (et pas seulement eux) par ailleurs connaître les quantités commercialisées ou disponibles sur les marchés (état d'approvisionnement); en effet la mention non approvisionné (NA= absence de transactions) correspond souvent en réalité à données non disponibles (ND).

. Il serait également nécessaire de faire connaître hebdomadairement l'état des pistes de manière à préciser les conditions matérielles d'accès soit à la production disponible, soit aux consommateurs potentiels.

. Les prix du SIM ne sont pas bien suivis par les commerçants, en particulier à cause de l'analphabétisme; dans ces conditions il conviendrait de renforcer la diffusion des prix, actuellement insuffisante, par la radio (3 minutes ce n'est pas assez, cf. ci-dessus) et la télévision.

. Les prix relevés sont souvent les prix anticipés (espérés) et non les prix réels qui leur sont en fait inférieurs.

. La prise en compte de la qualité et de la variété du produit est insuffisante. Il faudrait mieux qualifier et préciser les données; par exemple le mil souna et le mil sanio ne se vendent pas au même prix au Mali et encore plus sur les marchés extérieurs.

. La diffusion des prix est un peu tardive par rapport à la date de leur recueil.

. Il y a des manques.

. Des moyennes de prix sont calculées par axe de commercialisation car ceux-ci sont considérés comme étant homogènes.

. Il convient d'améliorer et de garantir la fiabilité des données recueillies et diffusées; pour cela contrôle et analyse sont nécessaires.

. Diffusion à l' extérieur possible moyennant synthèse et analyse mais il convient d'éviter alourdir le SIM par de nouvelles tâches. Les prix et les flux permettraient de renseigner les

opérateurs économiques extérieurs qui souhaitent par exemple importer à partir du Mali.

. A l'avenir le SIM devrait avoir un rôle interactif de centralisation des données recueillies par d'autres services; toutefois l'agrégation est difficile et si elle n'est pas encore réalisée au niveau national comment peut-elle l'être au niveau régional ?

. Il faut généraliser les SIM et les faire communiquer directement entre eux (cf. 3.2.).

#### 1.8.2. Institution: SAP

- Nature: prix déclarés
- Type de source: primaire (déclarations des comités locaux de développement)
- Produits concernés: mil, riz et chèvre
- Niveau d'agrégation: arrondissement (168 sont suivis)
- Diffusion: Bulletin SAP (mensuel)
- Observation: les prix relevés pour le SIM au niveau de 11 marchés (cf. 1.8.1.) sont différents des prix déclarés au niveau des 168 arrondissements.

#### 1.8.3. Institution: DNSI

- Nature: prix moyens  
indice des prix à la consommation des ménages
- Type de source: primaire (enquêtes à Bamako et dans certaines capitales régionales)
- Produits concernés: principaux produits consommés
- Diffusion:

. "Bulletin Prix" mensuel; il paraît avec deux mois de retard par rapport aux relevés de prix correspondants.

. Rapports économiques mensuels et trimestriels de la BCEAO (très peu diffusés) (type de source: secondaire; reprise des prix de la DNSI).



- Observations:

. L'indice des prix est calculé en utilisant la structure de dépenses des ménages en milieu urbain fournie par l'enquête 85/86 (cf. 1.7.1.).

. Les prix de la DNSI présentent l'inconvénient d'être publiés trop tardivement.

#### 1.8.4. Institutions: DNSI-DNA

- Nature: prix à la production

- Type de source: primaire (enquête agricole annuelle avec l'aide de DIAPER; cf. 1.2.1.)

- Produits concernés: principales productions agricoles

- Diffusion: Rapport enquête agricole (parution en juillet, plusieurs mois après l'enquête).

#### 1.8.5. Institution: DNAE

- Nature: prix courants en milieu urbain.

- Type de source: primaire (relevés de prix courants dans les villes par les Directions Régionales des Affaires Economiques).

- Diffusion: actuellement à travers le bulletin de la Chambre de Commerce; la création d'un bulletin d'informations commerciales propre à la DNAE est envisagée.

- Observation: collaboration difficile avec le SIM (diffusion surtout de prix moyens), celui-ci et la DNAE (recueil de prix courants) se situant à deux niveaux différents.

#### 1.8.6. Institution: DNE

- Nature: marché du bétail  
prix  
animaux présentés et vendus

- Type de source: primaire. Enquêtes réalisées dans le cadre du SAP dans les huit régions (dont Bamako) à raison de deux gros marchés par région.

- Diffusion:

. "Flash hebdomadaire" tiré à 25 exemplaires et paraissant avec une semaine de retard par rapport aux données reproduites. Ce Flash comporte par ailleurs des informations concernant l'état des pâturages ainsi que la santé et l'alimentation animales.

. "Rapport annuel situation de l'élevage" tiré en 200 exemplaires et paraissant six mois après la fin de l'année concernée: prix des animaux (mercuriales).

- Observations:

. Il existe un secteur d'élevage par cercle.

. Les ventes d'animaux ne se font pas au poids.

1.8.7. Institution: OMBEVI

- Nature: nombre de têtes de bétail présentées sur les marchés  
nombre de têtes vendues  
prix moyens

- Type de source: primaire.

. Il existe depuis 1974, avec l'appui de la FAO, un réseau de collecte d'informations. En 1990 20 marchés importants ont été suivis dans l'ensemble du pays. Les prix sont saisis par sondage alors que le relevé du nombre d'animaux présents et vendus est exhaustif.

. Un recensement des marchés à bétail a été réalisé par enquête en 1989; les résultats ont été publiés en mars 1990. A partir de là une base de sondage va être établie.

- Produits concernés: animaux sur pied et viande

- Niveau d'agrégation: 20 marchés importants.

- Diffusion:

. Communiqués à la radio (le jeudi) et à la télévision (le vendredi) des cours hebdomadaires relevés à Bamako et dans quelques centres du mardi au lundi précédents. Le communiqué comprend une feuille de commentaires et un tableau. Ce dernier est transmis pour information à la BCEAO et à la BNDA.

. Rapport mensuel: "Synthèse des rapports des contrôleurs...", tiré en 20 exemplaires.

. Rapport annuel: "Statistiques du bétail et de la viande", diffusé gratuitement en 100 exemplaires.

- Observations:

. L'OMBEVI est chargé de réaliser des études ainsi que de promouvoir et de s'occuper de la commercialisation. L'OMBEVI a le même statut administratif que la DNE.

. Le marché de Bamako est sensible à la fête de la Tabaski. Une enquête en ville est réalisée pour évaluer les abattages effectués à l'occasion de cette fête; les résultats de cette enquête sont publiés dans un rapport.

. Maintenant le prix de la viande est libre; cela a plutôt entraîné une baisse des prix. Le fait qu'il y ait beaucoup d'animaux au Mali et que le niveau général des revenus est faible a pour conséquence un prix de la viande assez bas.

## 1.9. Prix internationaux

1.9.1. Institution: SGS (cf. 1.11.4.)

1.9.2. Source: Marchés Tropicaux

1.9.3. Institution: GTZ

Nature: système d'information sur les prix mondiaux des céréales (projet).

## 1.10. Taux de change

1.10.1. Institutions: Banque de France via la BCEAO

- Nature: cours cotés (à la Banque de France)

- Type de source: secondaire (origine: service des changes de la Banque de France)

- Produits concernés: toutes les monnaies de la sous région (F CFA, F guinéen, Pesos, Dalasis, Ouguyas)

- Niveau d'agrégation: national (marché officiel)

- Diffusion:

. Document reçu chaque mois par la BCEAO Mali en provenance du service des changes de la Banque de France (Paris);

ce document peut être librement communiqué, il n'a aucun caractère confidentiel.

. Rapports économiques mensuels et trimestriels de la BCEAO (très peu diffusés): évolution du cours des devises.

1.10.2. Institutions: Banques Centrales des pays concernés

1.10.3. Institution: Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest

1.10.4. Institution: FMI

Diffusion: Statistiques Financières Internationales

1.11. Commerce extérieur

Il existe plusieurs sources d'information sur le commerce extérieur; bien qu'elles ne concordent pas on ne peut parler d'incohérence dans la mesure où elles saisissent des réalités différentes. Les importations et les exportations restent malgré tout mal connues; il s'agit théoriquement de données annuelles qui sont nécessaires à l'établissement de la balance des paiements mais leur publication officielle (chiffres définitifs) connaît actuellement un grand retard (délais beaucoup trop longs: en 1989 on en était encore au données du commerce extérieur de 1984). La quantification des échanges frontaliers pose par ailleurs problème aussi une enquête est-elle envisagée en 1991. Pour mieux connaître les exportations de céréales du secteur privé il faut s'adresser au Comité Technique du PRMC et au secteur privé lui-même.

1.11.1. Institutions: DNSI-Douanes

- Nature: importations et exportations en volume et en valeur (réalisations)  
produits x pays  
pays x produits

- Type de source: primaire (déclarations en douane)  
Base de données douanières informatisées; utilisation du logiciel Sydonia. Une nouvelle version sera bientôt disponible ce qui permettra de disposer d'une base de données plus souple.

- Produits concernés: selon la nomenclature douanière CDEAO.  
Tout ce qui sort du pays ou y entre est saisi même ce qui est exonéré de tous droits.

- Niveau d'agrégation: national (commerce avec l'extérieur)
- Diffusion: elle est assurée par la DNSI.

- . "Annuaire du commerce extérieur" (annuel).  
Celui-ci paraît avec beaucoup de retard; fin 90 les dernières données publiées étaient celles de 1987. Avant publication les données sont discutées au sein d'une commission chargée de les vérifier (douane, DNSI, DNAE, BCEAO).

- . Listings: ceux-ci ne comportent que les codes produits.
- . Disquettes: c'est sous cette forme que la douane transmet ses données à la DNSI après corrections (suite à la réunion de la commission de vérification).
- . Bulletin mensuel de statistique: selon la douane les données du commerce extérieur qui y sont publiées ne viendraient pas de son service informatique (?).

- Observations:

- . Malgré la mise en oeuvre du logiciel Sydonia la question de la qualité et de la rapidité de connaissance des chiffres du commerce extérieur n'est toujours pas résolue. Les douanes estiment que dans un ou deux ans les résultats devraient être bons.

- . Les données des bureaux informatisés, soit environ 80% des transactions en valeur, concernant le premier semestre 1990 étaient disponibles en septembre 1990. On devait pouvoir disposer des données de ces bureaux concernant l'ensemble de l'année 1990 vers la fin mars 1991. Lorsque Sikasso et l'aéroport seront informatisés on dépassera alors les 90% des transactions en valeur. Le problème actuellement est justement celui des bureau non informatisés car la saisie est faite à Bamako ce qui nécessite des contrôles.

- . Sydonia comporte des systèmes de vérification.
- . Les douanes estiment, qu'en ce qui concerne la fiabilité de ses données, les quantités sont moins bonnes que les valeurs. Les quantités sont parfois sous estimées volontairement par les douanes.

- . Sydonia est également utilisé en Mauritanie ce qui peut favoriser l'harmonisation régionale des statistiques douanières; cependant le Sénégal a opté pour un logiciel qui lui est propre.

#### 1.11.2. Institution: DNAE

- Nature: programme indicatif d'importations et d'exportations (idée des besoins; outil de gestion).

- Type de source: primaire.  
Système IMEX: intentions des opérateurs, titres d'importations et d'exportations (les intentions ont remplacés les licences).
- Produits concernés: toutes les importations et les exportations.
- Niveau d'agrégation: national.
- Diffusion: chaque mois, pour les seuls décideurs politiques et administratifs.
- Observations: les importations sont libres; les exportations sont soumises à des conditions techniques. Il n'y a pas de crédit à l'importation et à l'exportation (voir cependant 1.11.7.). Le dépôt des intentions entraîne des frais de timbrage pour les importations mais pas pour les exportations. Le retour des intentions des opérateurs, renvoyées par la douane à la DNAE, ne s'effectue pas correctement.

### 1.11.3. Institution: BCEAO

- Nature: comptes provisoires et prévisionnels  
importations et exportations en quantité et en valeur  
estimation du commerce non déclaré  
transferts: volume global des importations et des exportations (sans répartition)
- Type de source: secondaire.
  - . Estimation à partir des flux monétaires; contrepartie en nature de ces flux.
  - . Questionnaires adressés à des entreprises surtout pour connaître les exportations (coton, or, ...).
  - . Organismes interrogés pour connaître les exportations: DNE et OMBEVI (animaux sur pieds).
  - . Organismes interrogés pour connaître les importations:
    - ONT (cf.1.13.2.): recensement des tonnages transportés
    - Régie des Chemins de Fer du Mali (1.13.1.): données sur les tonnages transportés (celles-ci sont d'ailleurs reprises par l'ONT)
    - IMEX (cf. 1.11.2.): prévisions et état d'exécution
    - OSRP: hydrocarbures
    - OPAM et PRMC: céréales
  - . Les chiffres sont régulièrement mis à jour pour le passé (séries chronologiques améliorées ex-post), le présent (suivi des

données les plus récentes) et l'avenir (affinement des prévisions établies ex-ante).

- Produits concernés: toutes les importations et les exportations (au moins les plus importantes).

- Niveau d'agrégation: national.

- Diffusion: interne, données non divulguables, pas de publication officielle.

- Observations:

. La comptabilité nationale utilise surtout les données de la BCEAO.

. L'estimation du commerce informel réalisée par la BCEAO paraît discutable à certains.

. D'une manière générale les importations sont plus mal connues que les exportations.

. Les données de la BCEAO constituent un élément de prévision pour les politiques monétaires.

. La différence entre les données des douanes et celles de la BCEAO correspond au commerce non contrôlé, tout au moins à la part de celui-ci qu'on arrive à estimer.

#### 1.11.4. Institution: SGS

- Nature: intentions d'importations et d'exportations  
prix (internationaux)  
contrôle de suivi de la marchandise

- Observation: il s'agit d'une société suisse qui exerce son activité à Bamako depuis 1989/90.

#### 1.11.5. Institution: DNE

- Nature: exportation d'animaux (il n'y a pas d'importation)

- Type de source: primaire

- Diffusion: "Rapport annuel situation de l'élevage"

- Observations:

. 1/3 des exportations d'animaux est contrôlé, 2/3 sont non contrôlés, principalement des bovins.

. Lors de la fête de la Tabaski il y a des exportations de moutons vers la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Depuis le conflit entre le Sénégal et la Mauritanie les sénégalais viennent acheter des moutons au Mali à cette époque de l'année; auparavant ils les achetaient en Mauritanie.

. Priorité à l'exportation sur pieds plutôt qu'à l'exportation de viande. Exportation si possible par camion pour améliorer l'état des bêtes.

. Dans les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal) très forte concurrence des importations subventionnées (dumping) de viande surgelée en provenance d'autres continents ce qui entraîne une baisse des prix donc une réduction de la compétitivité du Mali; malgré cela les prix peuvent être plus intéressants en Côte d'Ivoire qu'au Mali. En Guinée il existe un besoin d'importation de viande mais il y a un problème de pouvoir d'achat insuffisant. L'éventualité d'importations de viande en provenance de Mauritanie se heurte à la disparité des monnaies entre ces deux pays. Les exportations d'animaux constituent un élément important dans la balance commerciale du Mali.

. Certains animaux exportés servent à améliorer l'élevage des pays côtiers (exportations de race Ndama par exemple).

. La Côte d'Ivoire est le principal marché à l'exportation pour les animaux maliens. Il faudrait comparer les chiffres d'exportations d'animaux du Mali vers la Côte d'Ivoire et d'importations en Côte d'Ivoire en provenance du Mali.

. Taxe à l'exportation: 100 F CFA/tête de bétail.

#### 1.11.6. Institution: OMBEVI

- Nature: exportations d'animaux

- Type de source: primaire

. Exportations contrôlées: attestation d'exportation fournie par l'OMBEVI ou le service de l'élevage.

. Comparaison avec les chiffres de la DNAE.

- Diffusion: Rapport annuel: "Statistiques du bétail et de la viande", diffusé gratuitement en 100 exemplaires.

- Observation: pour estimer les exportations non contrôlées il existe un réel besoin d'informations en provenance de la Côte d'Ivoire.



### 1.11.7. Institution: BAD

Nature: crédit documentaire et caution bancaire dans le cadre du commerce extérieur.

## 1.12. Commercialisation

### 1.12.1. Institutions concernées

- OSRP: il assure le suivi, mensuel ou bimensuel, de la campagne de commercialisation avec tous les intéressés . Ce suivi concerne la production, la consommation intérieure et l'autoconsommation, la commercialisation, le stockage, le financement et les excédents. Le point de la situation est fait en octobre. Il s'agit de faciliter la commercialisation. Il préside la Commission Nationale de Suivi de la Campagne de Commercialisation (cf.1.16.1.).

- DNE: données primaires sur la commercialisation des animaux dans le "Rapport annuel situation de l'élevage" tiré en 200 exemplaires et paraissant six mois après la fin de l'année concernée.

- Direction Nationale des Coopératives.

- Mission FAO:

. Information et formation des opérateurs économiques dans le domaine du commerce céréalier

. Enquêtes

- BCEAO: données secondaires sur la commercialisation dans ses Rapports économiques mensuels et trimestriels (très peu diffusés).

### 1.12.2. Les agents de la commercialisation

- Les commerçants (secteur privé; il serait nécessaire de mieux connaître les opérations commerciales de ce secteur).

- Les GIE: libres associations de commerçants (3 à 10 personnes); il y en a dans chaque région; ils peuvent bénéficier de crédits et de l'aide de l'administration.

- Les associations villageoises (A.V.): celles-ci connaissent des problèmes de transport de leur production; le PRMC devrait préfinancer le coût du transport sinon on aboutit à une situation de rétention de la production et de hausse des prix.

- L'OPAM: il procède à des appels d'offre publiques soit pour vendre une partie du SNS, soit pour acheter des céréales afin de reconstituer le SNS (rotations techniques et approvisionnement du marché). En association avec le Sénégal il lance des appels d'offre internationaux. L'OPAM doit veiller au bon approvisionnement du marché mais non à sa stabilisation (il n'en a pas les moyens et n'en est pas chargé).

- L'Office du Niger: commercialisation du riz.

### 1.12.3. Observations

- Théoriquement la régulation du marché doit être assurée par les paysans, à leur niveau.

- L'accessibilité aux produits alimentaires pour les consommateurs est recherchée.

- La campagne de commercialisation des céréales débute en septembre; la période de pointe va de septembre à février.

- Il existe trois axes de commercialisation du bétail: un premier axe nord-sud (du nord vers Bamako, du sud vers Bamako, du sud vers la Côte d'Ivoire), un axe est-ouest (vers Bamako) et un deuxième axe nord-sud (il part de l'est, traverse le Burkina et aboutit en Côte d'Ivoire). L'OMBEVI a réalisé une étude qualitative et de description des flux de ces circuits; par ailleurs il mène des enquêtes en ce qui concerne l'origine des animaux sur chaque marché.

### 1.13. Transports

Les transports ont été libéralisés (liberté des prix). Les prix varient entre 8 000 et 22 000 F CFA/t selon la destination à l'intérieur du Mali (22 000 F sur le trajet Ségou-Gao correspond à environ 22 F CFA/t-km). La capacité de transport moyenne d'un camion est de l'ordre de 35 à 40 tonnes.

1.13.1. Institution: Régie des Chemins de Fer du Mali.

1.13.2. Institution: ONT

Rôle administratif et fiscal et non économique.

### 1.13.3. Institution: DNSI

Diffusion: "Annuaire statistique".

Publication avec deux ans de retard des informations fournies par les deux institutions précédentes.

### 1.13.4. Institution: BCEAO

- Nature: données concernant les transports.

- Type de source: secondaire; reprise des données de la Régie des Chemins de Fer du Mali, de l'ONT et de la DNSI.

- Diffusion: Rapports économiques mensuels et trimestriels (très peu diffusés).

### 1.13.5. Ministère des Transports

### 1.13.6. OPAM

### 1.13.7. Secteur privé

## 1.14. Transformation

- Problème de la transformation des produits animaux (par exemple la viande séchée).

- Recherches en cours

## 1.15. Bilan alimentaire

- Institution: CNAUR (cf. 1.16.1.)

- Nature: bilan prévisionnel (en novembre)  
bilan ex-post (en avril)

- Type de source: secondaire; données recueillies par la cellule de prévision du CNAUR auprès des institutions compétentes, en particulier la DNSI et la DNA.

- Produits concernés: céréales

- Niveau d'agrégation: national

- Diffusion:

- . Rapport de campagne de la cellule de prévision du CNAUR
- . Rapport DIAPER (CILSS)

- Observation: la valeur du bilan alimentaire serait plus qualitative et indicative que quantitative.

## 1.16. Politiques

1.16.1. Rôle des différentes institutions qui sont à l'origine des politiques: PRMC, COC, OSRP, DNAE, OPAM, CNAUR, CESA.

- PRMC: son Comité Technique est composé des représentants de 7 donateurs (Allemagne, Canada, CEE, France, PAM, Pays-Bas, USAID) et de Mr. Coelo. Il comprend un Comité de Gestion et un Fonds Commun de Contrepartie (de l'aide alimentaire) qui est cogéré. Dans le PRMC le leadership est assuré par les donateurs. Le COC (Ministère des Finances) est composé quant à lui de 25 services, les donateurs n'y siègent qu'à titre d'observateurs. Le PRMC a un rôle normal de coordination; la signification nationale de la politique mise en oeuvre est nécessaire avant sa signification régional.

- OSRP: il s'occupe théoriquement des céréales, de l'arachide et du coton toutefois il tend à se désengager des problèmes céréaliers; le D.G. de l' OSRP continue cependant à présider la Commission Nationale de Suivi de la Campagne de Commercialisation; il s'agit d'un suivi technique et politique (cf. 1.12.1.).

- OPAM: son contrat-plan N° 2, en cours de négociation, est un élément important de la politique de sécurité alimentaire du Mali; cependant il sera peu diffusé. Outre l'OPAM, les signataires sont le PRMC (et à travers lui la Banque Mondiale, le FMI et les donateurs) et l'Etat malien (le Ministère des Finances et du Commerce). L'OPAM assure la gestion du SNS et de l'aide alimentaire ainsi que l'approvisionnement des zones déficitaires; il a également un rôle d'accompagnement de la libéralisation.

- CNAUR: il joue un rôle dans la construction du bilan céréalier, dans le cas de déficit céréalier (politique de déstockage et de distribution) et dans le domaine de la sécurité alimentaire. Sa cellule de prévision qui comprend en son sein sept groupes de travail est présidée par la DNSI; elle se réunit une fois par an en octobre-novembre.

- CESA: elle a une mission technique de mise en oeuvre de la stratégie alimentaire, de formulation de recommandations et de suivi de cette stratégie. Elle réalise des études. Les effets de son action sont lents, ils ne peuvent apparaître qu'à moyen et long terme. Elle cherche à impliquer les partenaires du développement.

#### 1.16.2. Diffusion:

- Rapports trimestriels de Mr. Coelo sur le PRMC en 16 exemplaires.
- Lettre du PRMC (2 N° en 89/90).
- Rapport mensuel de l'OSRP
- Rapport de campagne du CNAUR
- Rapport annuel de la CESA (constat et recommandations)
- Rapports économiques mensuels et trimestriels de la BCEAO (très peu diffusés) (type de source: secondaire)
- Diffusion de l'information par les donateurs vers l'extérieur.

#### 1.16.3. Politiques mises en oeuvre

- Les politiques mises en oeuvre au cours de la campagne 1989-90 (situation excédentaire) et leurs conséquences:

. Elles se situent dans le cadre général de la politique de libéralisation du commerce et de retrait de l'Etat adoptée par le Mali ces dernières années; celle-ci a permis, en liant mieux les importations aux besoins, de réduire les importations de riz.

. Suspension de tous les droits à l'exportation pour le mil et le sorgho.

. Subventions à l'exportation (par le PRMC).

. Réduction du prix du transport par chemin de fer à l'exportation (demi tarif sur Bamako-Dakar; le plein tarif s'élève à 20 000 F CFA/t). Prise en charge par les donateurs des 50% restant ce qui a permis aux exportateurs de ne rien payer pour le transport des céréales locales vers le Sénégal.

. Prospection par l'Etat des marchés extérieurs: missions politiques puis économiques et commerciales.

. Lignes de crédit du PRMC aux commerçants et aux associations villageoises pour stocker (campagne 88/89). Mise en place de magasins de tierce détention (4 tranches), qui doivent répondre à certaines normes, surtout à partir de la campagne

1990/91; ceux-ci concernent tous les produits et tous les pays de l'UMOA; la création de ces magasins va permettre d'accorder des crédits de campagne aux opérateurs privés.

- . Suspension des importations de riz.

- . Restructuration des stocks (condition indispensable pour exporter): traitement, reconditionnement, tarage, vannage.

- . Les prix sortie magasin à Bamako étaient de l'ordre de 55-60 F CFA/kg. La politique de réduction de certains frais mise en oeuvre (cf. ci-dessus) a permis de vendre les céréales maliennes à Dakar à 65 F CFA/kg; cependant 12 000 t seulement ont été ainsi exportées alors qu'on estime l'ensemble des échanges informels à 150 000 t; en ce qui concerne le commerce officiel les commerçants ont par ailleurs plus vendu à l'intérieur du Mali (13 000 t) qu'à l'exportation. Ainsi supprimer les droits de douane ne résout pas tous les problèmes; il est très difficile de favoriser l'exportation. L'ampleur de la tâche doit être soulignée. Il n'a pas été possible de donner suite à des demandes de la Mauritanie à 66 F CFA/kg et du Niger à 55 F car les prix proposés étaient trop bas (concurrence des importations commerciales à bas prix et de l'aide alimentaire en provenance de pays non africains).

- . Il faut prendre en compte la valeur pédagogique de certaines politiques; ainsi par exemple les opérations triangulaires devraient ouvrir la voie à des transactions commerciales.

- . Malgré une production excédentaire (mais pas autant qu'on le pensait) la consommation semble avoir été dans certains cas déficitaire à cause d'exportations peut-être trop importantes.

- Politique prévisionnelle 1990-91 (situation déficitaire):

Cette année le Mali va demander du riz (céréale dont il est déficitaire) sous forme d'aide alimentaire et d'importations commerciales. Les opérateurs économiques vont réguler cette demande d'importations en fonction de ce qu'ils estiment pouvoir vendre.

- Politique de l'élevage:

Aménagement. Intensification de la production et diversification afin d'accroître la productivité; effort en matière de santé animale et d'alimentation; accent mis sur les petits ruminants et les volailles. Relance de la commercialisation.

1.16.4. Les buts à poursuivre

Leur mise en oeuvre implique nécessairement une volonté politique et nécessite une vision globale, régionale des problèmes.

- Favoriser et encourager la circulation des produits dans le pays (interne) et vers l'extérieur (externe). Passer de la libéralisation au niveau national à la libéralisation au niveau régional.

- Concilier intérêt national et régional.

- Ne pas importer ni accepter d'aide alimentaire mais commencer par redistribuer les produits disponibles au niveau national et régional. Prendre conscience du danger de l'aide alimentaire du point de vue social. Importer des pays voisins plutôt que demander de l'aide alimentaire ou importer à partir du marché mondial.

- Les donateurs devraient harmoniser leurs politiques entre les différents pays en particulier en matière d'aide alimentaire (nécessaire cohérence des interventions au niveau régional).

- Favoriser la production d'excédents d'abord pour la consommation nationale puis pour l'exportation.

- Favoriser les échanges (le libre échange) dans le cadre de la CEAO (6 Etats) et de la CDEAO (16 Etats). S'appuyer sur les accords bilatéraux existants. Libéraliser les échanges régionaux pour favoriser l'intégration économique régionale (les échanges comme outil et moyen de l'intégration; l'intégration par les échanges).

- La création d'un observatoire des échanges régionaux paraît nécessaire.

- Améliorer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance alimentaire des paysans qui restent précaires.

- Organiser les paysans.

#### 1.16.5. Observations

- Dans un pays étendu comme le Mali il doit y avoir à la fois une politique nationale et des politiques locales en matière de sécurité alimentaire.

- Les frontières du pays sont "imaginaires", tout au moins elles sont politiques et non économiques. Le Mali est un centre de diffusion des céréales vers l'extérieur à travers des frontières poreuses.

- La non harmonisation des politiques de prix entre des pays limitrophes pose problème même si cela favorise artificiellement certains échanges commerciaux.

- Interrelation des politiques:

. Capacité de production de chaque pays

. Au niveau régional: les barrières, les contraintes, les difficultés. Les flux informels. Comparer les PASA, les harmoniser.

- Outre le problème de l'élaboration des politiques il y a celui de leur application (être opérationnel).

## 2. Besoins

### 2.1. Les décideurs, les opérateurs, les agents économiques

- BCEAO

- OPAM: il s'agit d'un EPIC (large autonomie; PDG et conseil d'administration) mais on ne peut pas le considérer comme un commerçant. Il est à la fois fournisseur et utilisateur de données.

- Le rôle des commerçants et des donateurs est à la fois d'approvisionner le marché et, pour se faire, de s'approvisionner.

- ONG: leurs transactions et leurs aides alimentaires sont mal connues.

- Un répertoire des commerçants (en particulier de ceux qui s'occupent des céréales) serait nécessaire et il devrait être régulièrement tenu à jour; pour le réaliser il existe un besoin pressant d'effectuer un recensement de tous les agents économiques (son financement reste à trouver).

### 2.2. Leurs besoins

- Il y a un manque certain de circulation de l'information entre les pays de la région. Une amélioration de la fluidité de l'information est nécessaire et importante aussi bien dans le domaine végétal qu'animal. Les données recueillies par certaines institutions ne sont pas, peu ou irrégulièrement diffusées; il s'agit souvent d'une image photographique fournie après coup et non du suivi d'une évolution.



- Il faut cibler les besoins bilatéraux et bien les distinguer des besoins propres de chaque pays qui peuvent ne pas être exactement les mêmes.

- Les décideurs ont besoin d'informations fiables et rapidement disponibles sur les modes d'accès au marché, les prévisions de récolte (production), les excédents (importance et localisation des disponibilités) et les déficits (les besoins, les quantités demandées, les prix, les lieux de livraison, les modes de paiement) des pays voisins, les opérateurs nationaux, les risques de crise (donner l'alerte à temps), les bilans céréaliers, les intentions des donateurs en ce qui concerne l'aide alimentaire et sa coordination, le rôle et les intentions des commerçants, ... . La qualité et la disponibilité des données doivent être améliorées. Les problèmes doivent être abordés au niveau des zones et pas seulement au niveau national et régional.

- Prospection nécessaire des marchés extérieurs; ceux-ci sont difficiles à connaître.

- Les maliens souhaitent connaître les prix du bétail au Niger et au Burkina compte tenu des mouvements de troupeaux entre les trois pays.

### 3. Circulation.

#### 3.1. Nécessité, cadre et conditions:

- Avant de se poser au niveau régional le problème de la circulation de l'information se pose déjà, et de manière aiguë, au niveau national. Il convient donc peut-être, dans ces conditions, de commencer par le résoudre à ce niveau. Il n'existe pas actuellement, à l'intérieur même du Mali, de système permanent de circulation de l'information.

- Une vision stratégique des échanges d'information est nécessaire.

- La circulation de l'information implique la nécessité de la libéralisation dans tous les pays.

- Il existe un intérêt des donateurs pour ce problème de la circulation de l'information.

- La fluidité de l'information est nécessaire dans et hors du pays (pas de rétention).

- Il faut solliciter et mobiliser les personnes compétentes pour avoir accès à l'information et créer un réseau opérationnel.
- Il est nécessaire de définir un cadre de référence.
- La partie malienne ne dispose pas de toutes les informations dont les donateurs disposent (volontairement ou involontairement ? notion d'arme alimentaire ?).
- Il existe souvent un décalage important entre la collecte et la mise à disposition de l'information. Il y a également des problèmes au niveau des moyens de communication.

### 3.2. Moyens:

D'une manière générale pour diffuser à l'étranger l'information concernant un pays il faut trouver des relais à l'extérieur de celui-ci. Par ailleurs il y a tout intérêt à disposer simultanément de plusieurs voies de diffusion pour essayer de toucher le maximum d'utilisateurs; dans ce domaine la concentration des supports d'échange de l'information n'est pas souhaitable.

- Par des rencontres entre des experts et entre toutes les parties intéressées.
- Par les Chambres de commerce: son Bulletin qui est lu par les grands commerçants (par eux seuls ? certains parlent de "lobby" ce qui ferait planer des doutes sur l'importance réelle de la diffusion de ce Bulletin) pourrait servir de relais pour l'information, de vecteur de diffusion de celle-ci; l'existence de sept délégations régionales de la Chambre de Commerce permet de diffuser l'information dans l'ensemble du pays; cependant en réalité si son Bulletin est bien diffusé à Bamako, il l'est peu en dehors de cette ville; la diffusion est réalisée uniquement par abonnement. Il existe un Bulletin Quotidien, un Bulletin Trimestriel et un Bulletin Annuel. Ils diffusent actuellement des informations sur la campagne de commercialisation des céréales et sur les textes officiels en vigueur; il n'y a rien concernant les pays voisins mais cela serait tout à fait possible. A noter que la Chambre de Commerce siège au COC.
- Par l'association des Chambres de Commerce de l'Afrique de l'Ouest.
- Par une cellule d'information commerciale qu'il serait souhaitable de créer.

- Par les SIM nationaux: ils peuvent servir de relais pour diffuser l'information utile (prix, quantités, qualité), de réseau d'échange d'informations. Il faudrait interconnecter les réseaux des SIM; le logiciel EMA peut de ce point de vue constituer un outil intéressant.
- Par la radio et la télévision: il serait possible d'enregistrer les communiqués nationaux des SIM et de les rediffuser dans d'autres pays.
- Par l'envoi de dépêches (les destinataires devraient être soigneusement sélectionnés).
- Par la création d'un Bulletin Régional largement diffusé qui serait le produit d'un système d'information régional.
- Par les réseaux informels: il existe déjà des réseaux d'informations informels; par exemple la société Bally a des filiales à l'étranger (Nouakchott, Dakar, Conakry, Niamey). Peut-on envisager de faire circuler de l'information à travers ce type de réseau ?
- Par le CILSS (projets DIAPER, PAROC, PROCELOS, ...), d'autant plus que les rapports entre Etats sont difficiles et qu'il y a toujours des problèmes pour obtenir les autorisations administratives nécessaires à la circulation interétatique directe de l'information.
- Par le Club du Sahel: faire du Club une plaque tournante pour la circulation de l'information.
- Par les donateurs.
- Par la cellule CINERGIE auprès de la BAD à Abidjan: cette cellule de promotion des échanges régionaux devrait elle aussi être un moyen pour faire circuler l'information en particulier entre les pays sahéliens et les pays côtiers.
- Par la FAO: celle-ci peut répercuter les informations qu'on lui fournit. Il serait possible d'envisager une association entre les SIM nationaux, Diaper et la FAO. Toutefois la circulation de l'information par l'intermédiaire de la FAO risque de demander trop de temps; il est préférable de favoriser les circuits courts. Il ne faut pas d'autre part renforcer la situation actuelle selon laquelle les maliens connaissent la situation au Sénégal grâce aux informations fournies par la FAO.